L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

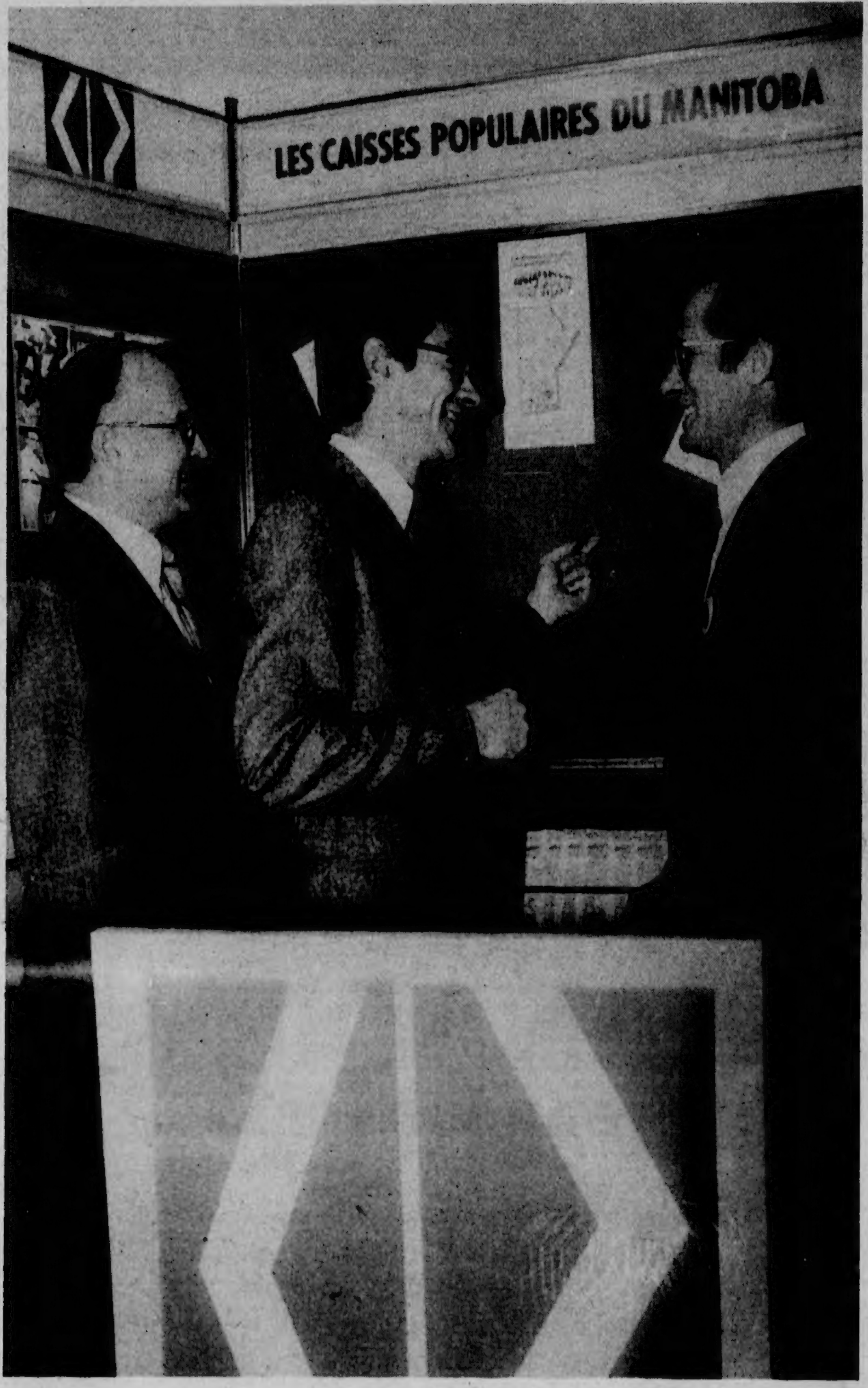
Volume 71 No 35 Saint-Boniface, le vendredi 7 décembre 1984



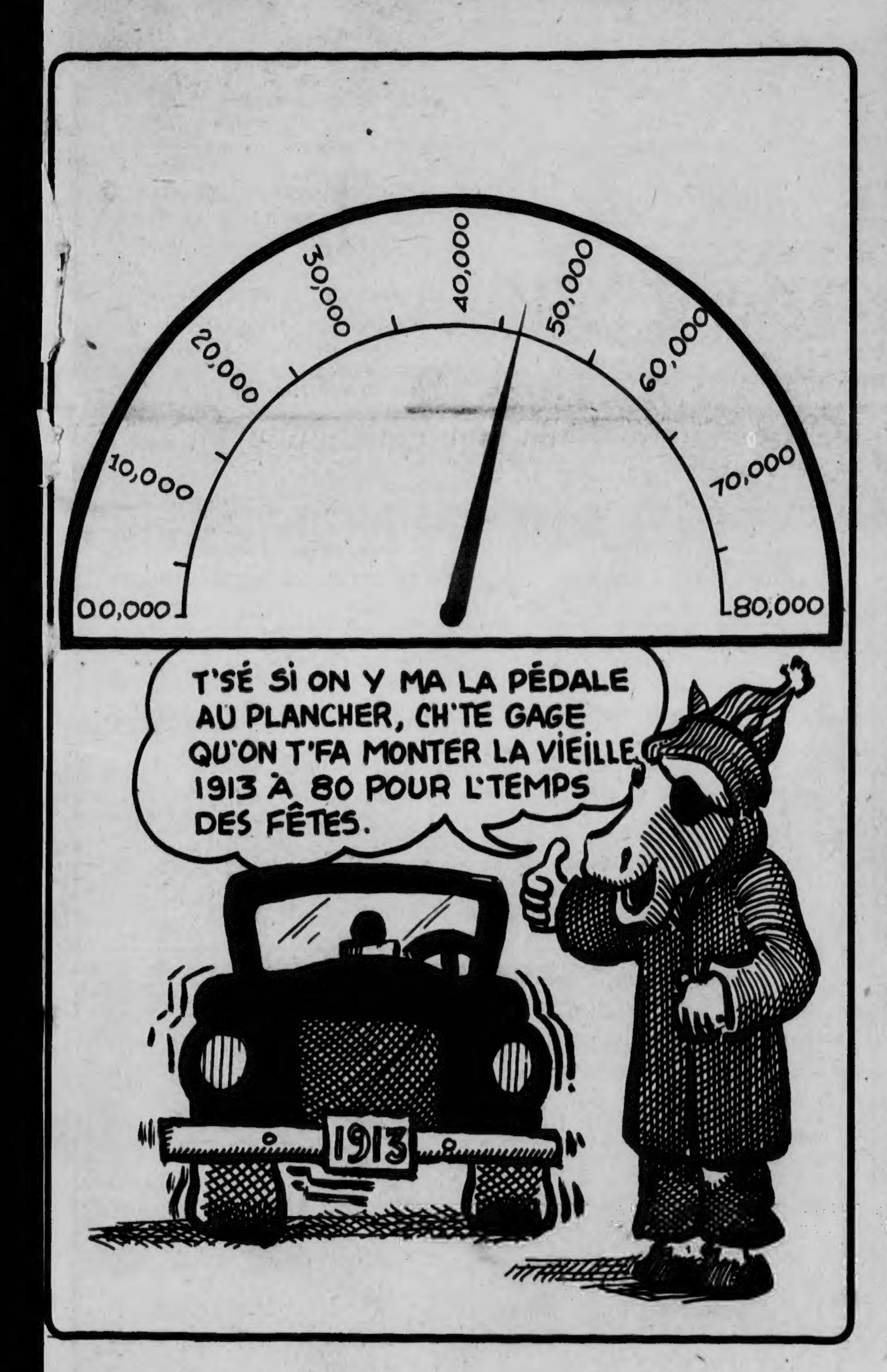
AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

Une première des caisses populaires

Voir en page 4



Maurice Therrien (directeur général de la Fédération des caisses), Pierre Marcon (directeur de la caisse de Lourdes), Normand Collet (président de la Fédération des caisses). L'Inter-caisses: pour répondre aux besoins des années 80.



Le clin d'oeil de Cayouche sur le Coup de pouce

Voir l'OPINION page 2

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

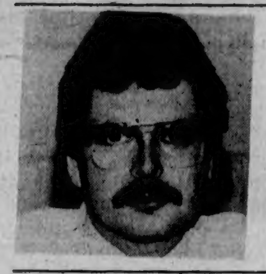
Apprendre à enseigner

ÉDUCATION

- ☐ B.Ed. - *(4 ans après 12e année)*
- ☐ B.Ed. - *(2 ans après B.A. ou B.Sc.)*
- ☐ Prémaîtrise - *(24 crédits)*
- ☐ Maîtrise - *(15 crédits avec thèse)*
  - *(27 crédits avec examen synthès)*

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au : Secrétariat, Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (MB) R2H 0H7 233-0210

L'effort d'explication n'a pas eu l'impact escompté



Bernard BOCQUEL

OPINION

Cette année, et vous l'avez sûrement remarqué, La LIBERTÉ ne s'est pas gênée pour expliquer, presque chaque semaine, l'enjeu du Coup de pouce, cette campagne d'abonnement volontaire.

Depuis l'édition du 12 octobre nous avons rappelé régulièrement qu'il y a un rapport direct entre le montant du Coup de pouce et les améliorations que nous pouvons entreprendre au journal.

Comme nous l'avons répété, La LIBERTÉ ne peut compter que sur deux sources de financement: les annonces et la participation des lecteurs(trices). Nous avons clairement indiqué qu'un journal respecté par ses lecteurs(trices) devrait être financé à au moins 20 pour cent par ses abonné(e)s. 20 pour cent, c'est-à-dire 80 000$.

Cet effort d'explication répétitif n'a pas eu l'impact que nous escomptions. Parce que tout semble indiquer, à deux semaines de la fin de la campagne **active**, que moins d'abonné(e)s contribueront cette année.

Au 5 décembre, la situation se présentait de la manière suivante: 2 269 personnes avaient contribué 51 436$ (Moyenne: 22,67$). Au 5 décembre 1983, 2 879 abonné(e)s avaient versé 53 717$. À la fin du 8e Coup de pouce, 3 115 lecteur(trices) avaient participé.

Si effectivement cette tendance se confirmait, 1984 marquerait une étape dans l'histoire du Coup de pouce. En effet, pour la première fois en neuf ans, le nombre de personnes contribuant au Coup de pouce aurait enregistré une baisse par rapport à l'année précédente.

Si le cas se présentait vraiment, une question s'imposera immédiatement: la baisse de l'appui est-elle accidentelle? Ou bien est-ce que les responsables de La LIBERTÉ devront compter avec une diminution du support des abonné(e)s d'année en année?

Quoi qu'il en soit, il faut d'abord que les lecteurs(trices) de La LIBERTÉ finissent de rendre leur verdict.

De leur côté, les responsables du seul hebdomadaire en français au Manitoba estiment avoir largement fait leur part, au cours des dernières semaines, pour sensibiliser tous ceux et celles qui auront bien voulu se donner la peine de lire les articles touchant le Coup de pouce.

Les abonnements de soutien

Mme Suzanne Chartier
Dawson Hotel
M. René Deleurme
M. Doyle
M. Emile Dupas
Olivier et Laurette Fillion
M. Ulysse Fillion
M. Guy Gérardy
Mme Paulette Hamilton
Mme Marie A.T. Jalbert
Mme Marie-Ange Joyal
M. Eugène Jubinville
M. Bernard LaFond
Rev. R.J. Larrabee
M. Donat Lavallée
J.A. Leclerc
M. Raymond Marion
Ernest et Jan Molgat
F. Sarrasin
M. Gérard St-Pierre
M. Louis Vermette
Anita et Georges Abgrall
M. Raphaël Beauchemin
M. Noé Bédard
René et Josephine Chamberland
M. Lucien Fréchette
M. Roger Gagné
Gérard et Yolande Gosselin
M. Roland Landry
Mme Germaine Bohémier
Mme Anna Bouvier
Mme Joséphine Legal
Mme Marie Lussier
M. Louis Bernardin
Villa Youville de Sainte-Anne
M. Patrick Bonin
M. Luc Cécire
M. et Mme Gaston Dansereau
M. Richard Desilets
Mme Beatrice Desjarlais
Mme Laurette Dirks
Lionel et Gisèle Gauthier
Denise et Claude Dupuis
J.A. Martial Gagnon
M. Marcel Lagacé
M. Laurent Lagassé
J.A. Lavoie
M. Paul Lécuyer
M. Henri LeRoux
M. Aimé Loiselle
Robert et Claudette Lussier
M. Jean-Pierre Noël
Adalia Picado
Soeurs Grises (Ste-Rose-du-Lac)
M. Euclide Vermette
M. Aurèle Teffaine
Mme Liane Dartnell
R.E. Teffaine
L. Teillet
M. et Mme C.G. Barnabé
M. Emile Bertrand
M. Marcel Caron
Raoul et Denise Laplume
Camille Legaré
Odilas et Gertrude Lessard
Françoise et Denis Morier
Charles et Annette Pelletier
Mme Louise Philippe
Mme Evelyne Prescott
Paul et Jeannette Ruest
Yves et Marguerite Sorin
J.M. Toupin
Vincent et Gertrude Arnal
M. Louis Danais
Paul et Germaine Dansereau
M. et Mme Henri Desrosiers
M. Raymond Dheilly
M. Edmond Hubert
Yves et Christiane Kerbrat
M. Armand Marcoux
M. André Moquin
Mme Marjolaine Pelletier
M. Claude Perisse
M. Raymond Philippot
Paul et Suzanne Prince
Mme Claire Pujo
Mme Angeline Roch
M. Raymond A. Smith
Soeurs S.N.J.M.
Mme Marcelline Symchyshyn
Mme Claude M. Vigier
M. Edouard Gobeil
A.C.F.A. Régionale d'Éducation
M. Marc Beaudry
M. Léo Chartier
Mme Irène Bertha Crites
René et Roma Dupuis
M. Marcien Ferland
Mme Aldéa Fillion
Edouard et Jeannine Giasson
M. Ronald B. Gosselin
M. Lucien Gougeon
M. André Hébert
Mme Marguerite Molgat-Hughes
Mme Rosalia Lafantaisie
M. Alfred Manaigre
Daniel et Germaine Michaud
Gérald et Claire Michaud
M. François G. Pageot
Renald et Lorraine Parent
Anaïs Picton
M. Pierre Pineau
M. René et Lucille Provost
Mme Antoinette Robidoux
Mme Lorette Stewart
Mme Alice Touzin
M. Luc et Hélène Trudel
Mme Pauline Turenne
M. Olivier Arnaud
Mme Léonie Guyot
M. et Mme Marchesaux
Mme Angéline Aubin
Mme Armande Cardinal
Rino et Rachel Ouellet
Mme Angéline Bertrand
Mme Constance Bradet
M. Benoît Blanchette
Louis et Huguette Boisjoli
Yves et Jacqueline Brunel
Luigi et Irène Cavallin
M. Noé Langill
Mme Nicole Michaud-Ostryk
Mme Valérie S. Gervais

LE CONCOURS CANADIEN DES BARBUS 1985

Tous les voyageurs désirant s'inscrire à la catégorie des "rasés" du 13e Concours canadien des barbus 1985 doivent le faire à l'occasion d'une soirée spéciale tenue le jeudi 13 décembre à la Brasserie Molson, 721, avenue Furby.

Les coiffeurs commanditaires seront présents à la soirée. Tous les concurrents devront payer des frais d'inscription de 10,00$



Des prix en espèces et des trophées seront donnés aux gagnants de chaque catégorie durant la semaine du Festival, soit du 17 au 24 février 1985.



LAUREN HOMES LTD.
Les spécialistes de rénovations résidentielles

- Portes-patio
- Extractions de la MIUF (UFFI)
- Revêtements
- Isolation
- Nouvelles habitations
- Tout genre de rénovation résidentielle
- Cuisines
- Fenêtres
- Salles de jeu
- Patios/terraces
- Salles de bains

Renseignez-vous au sujet de l'emprunt Hydro de 1 000 $ remboursable à 9,33 $ par mois

Profitez du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes ("C.H.I.P.")

Pour les maisons construites avant septembre 1977

Jusqu'au 31 décembre 1984:
60% des coûts d'isolation remboursés jusqu'à 500 $

Après le 1er janvier:
un tiers des coûts d'isolation remboursés jusqu'à 500 $



FRED PÉLOQUIN

EXEMPLES:

Jusqu'au 31 décembre 1984: 60% des coûts d'isolation

Coût total des travaux	850 $
Subvention	500 $
Le client débourse	350 $

Après le 1er janvier 1985: un tiers des coûts d'isolation

Coût total des travaux	1 500 $
Subvention	500 $
Le client débourse	1 000 $

1819, av. Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0G4

Téléphone: 837-5851

Lettres à LA LIBERTÉ

Un point de vue sur la tempête à Québec

Les derniers événements survenus au Québec ne sont pas surgis spontanément. L'histoire passée peut nous éclairer à ce sujet sur "les tribulations" du Parti Québécois.

DES FAITS:

Le premier parti souverainiste à Québec a toujours réussi à mobiliser en son sein de nombreuses tendances: la tendance pure et dure qui veut l'indépendance dans les plus brefs délais, la tendance opposée qui ne veut pas de la séparation, mais considère l'hypothèse comme un moyen de pression (de chantage presque) et l'autre, la plus nombreuse, qui veut prendre son temps afin que la décision soit bien adaptée et acceptée, sans extorsion, par une majorité prête à faire ce grand pas dans le sens de l'affirmation collective d'une société distincte.

Les tensions ont toujours existé au sein du parti entre ces tendances et il faut comprendre que c'est même cela qui est à la source de ce dynamisme qui a fait des assises du parti des lieux d'échanges souvent vigoureux.

Il y a eu des crises périodiques au sein du parti, cette fois la crise s'est produite au gouvernement. On ne peut minimiser l'impact d'une telle crise, mais elle se résorbera comme les autres, il faut l'espérer, après avoir été plus visible que les autres. Ce n'est donc pas nouveau. Attendez, il y en aura d'autres.

LES OPINIONS:

Il ne faut pas conclure hâtivement de l'issue de cette crise récente. Certains sont d'avis que c'est la fin du P.Q. Certains disent que le gouvernement est battu à cause de ses dissensions. D'autres se réjouissent de la baisse du nationalisme au Québec.

Toutes ces opinions ont droit de cité, mais il est légitime d'avoir des opinions divergentes de celles évoquées plus haut et pourtant tout aussi plausibles. Me référant à la dernière, je voudrais simplement voir que le nationalisme québécois est plus fort que jamais et en train de se faire un nouveau visage. Quant au reste il est dans l'ordre de rappeler qu'il en dépend du bon vouloir de la population.

En politique, il faut des hommes, des idées, des actions: c'est là-dessus que les gens jugent au mérite quel parti a leur confiance. On peut tromper certaines gens un certain temps, on ne peut tromper tout le monde tout le temps.

Raymond Lemieux
Membre de l'exécutif du P.Q. (1979-1984)
Collège universitaire de Saint-Boniface
le 30 novembre 1984

Avant d'écrire, vous auriez dû

M. le rédacteur,

J'aimerais faire les commentaires suivants sur l'article de Jean-Pierre Dubé paru dans La LIBERTÉ du 23 novembre "L'équité des fermes reste forte à 82 pour cent".

Vous commencez à parler de crise et vous la niez. Avant d'écrire votre texte, il aurait mieux valu que vous alliez voir les agents de machines (Massey, Ferguson, International, White, etc.), là où on fabrique des machines qui sont restées dans les cours des agents.

Massey Ferguson et Chrysler sont sortis de la récession avec l'aide du gouvernement et on ne s'est pas inquiété de leur équité.

Vous dites que la Société du crédit agricole nous révèle ce que l'industrie ne dit pas. Vous et la Société ne dites pas non plus que le rapport d'agriculture Canada indique que le revenu des fermiers était de 12 000$ par agriculteur et de 18 000$ pour les agriculteurs ou fermiers qui travaillent en dehors. (Pourtant, on dit qu'il n'y a pas de jobs).

Ces derniers chiffres incluent vos 77 pour cent qui vont bien, selon vous. Connaissez-vous des professionnels qui font de tels revenus? Ce serait des grèves et des bouleversements dans les rues.

Vous dites que le ministre de l'agriculture John Wise va étudier la situation. Je me demande ce qu'ils font les conseillers du gouvernement. Pourtant ils ont tous les chiffres en main. Je crois qu'ils sont plus occupés à faire monter les salaires et avoir une job garantie, avec une diminution d'ouvrage.

Pour nous, c'est notre produit qui fait que nous sommes payés. Nous sommes en concurrence avec 40 pays qui ne peuvent plus acheter leurs aliments.

Vous dites que les fermiers en difficultés font beaucoup de bruit dans une société où tout le monde sauf eux, semble-t-il, ont des droits. Quand avez-vous entendu parler de grèves chez les fermiers? C'est une vrai insulte que vous dites-là. Est-ce que ça vous arrive souvent d'aller dans une épicerie et qu'il n'y a rien sur les étagères? Cela arrive où on a simplement ôté les fermes des fermiers, au Chili et en Pologne.

Même si vous écriviez quelque chose en faveur des fermes, je sais que vous n'en achèteriez pas une. Ce n'est pas moi en tous cas qui vous prêterais l'argent. Vous devez arriver d'une autre planète.

Léonard Robidoux
Otterburne, Manitoba
Le 28 novembre 1984

Canadiens, ouvrons les yeux

M. le rédacteur,

Les sujets de controverse qui font couler tant d'encre d'un bout à l'autre du Canada ont fait déborder la coupe. On se rue à pieds joints pour faire observer les lois, (excès de vitesse, conduite en état d'ébriété) et, d'un autre côté, on s'en moque!... J'ai la nausée de voir les injustices qui nous passent sous le nez!

Je ne suis pas raciste ni antisémite, mais de là à libérer des médecins qui font des avortements dans une clinique ou ailleurs, c'en est trop!... Moïse sauvé des eaux et d'Hérode fut le sauveur de son peuple. Il le dirigea vers la terre promise. L'autre sauvé d'Auschwitz se dit lui sauveur des femmes. Il nie être le destructeur d'innocents sans défense. Puis messieurs les membres du jury, beaux innocents, laissent tout passer, eux!

Dans "Les Misérables" de Victor Hugo, Jean Valjean fut condamné pour avoir volé un pain. On est loin de là, n'est-ce pas?

Aux parents désireux d'adopter un enfant, on répond qu'il n'y en a pas. Allez donc voir les milliers de jeunes filles enceintes. Que leur conseille t'on? De s'en débarasser? Mais c'est un meurtre et elles le savent bien. Il serait préférable qu'elles ne soient pas enceintes; mais quand on est assez adulte pour mettre la semence en terre, il faut être assez adulte pour la laisser croître et la cueillir quand elle est mûre. Où est-il le gentil minois qui l'a mis enceinte? Que lui a-t-on appris à l'éducation sexuelle? Hein!

Sur un autre sujet en Ontario, un individu complice dans un meurtre prémédité est exonéré de tout blâme pour avoir témoigné contre le supposé assassin. Il n'y a donc plus de justice, ni de sains jugements, puisque l'on est rendu à payer le criminel pour son crime!... C'est ça, brisons les lois!

Ensuite, à Morden, Man. dernièrement, les membres d'une église délibérant sur l'épineux sujet de l'ordination de ministres homosexuels. Où en sommes nous rendus? L'impureté n'est plus un péché; elle est presque rendue dans le sanctuaire et sur les autels. Certains ministres du moins tentent de s'y rendre. Quel scandale! Perdons nous la tête?

Canadiens, ouvrons les yeux. Les faux christs, les faux prophètes décrits dans la bible sont déjà au milieu de nous. "S'ils le pouvaient ils séduiraient même les élus." Ils se cachent sous de faux masques de sauveurs des femmes et autres.

Les messages du grand prophète S.S. Jean-Paul II seront-ils mis en pratique ou passeront-ils comme l'eau sur le dos d'un canard?

Puis les messages de la Ste Vierge à Fatima et ailleurs qu'en fait-on? Est-il nécessaire qu'elle apparaisse au coin de Portage et Main pour que les responsables ouvrent les yeux? À nous tous de réfléchir et de réagir.

Lucie Rossier
Notre-Dame-de-Lourdes
le 1er décembre 1984

Un rappel important

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier les opinions de ses lecteurs et lectrices. Mais tient à souligner que **les lettres ne doivent pas dépasser 600 mots.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.

Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 255-4321
Michael Guertin



768, av. Taché, Saint-Boniface **237-7692**

Tous les **Mercredis et Jeudis**
6h30 - Le grand partage 50/50
25¢ pour 3 cartes
7h30 - Parties régulières

3 000$
garantis chaque soir + 4 dindes par soirée jusqu'à Noël



LETTRE R
38 nos ..... 1 000$
39 nos .... 500$
40 nos .... 250$
41 et plus .... 100$

Bonanza du Festival
Prix et nombre de nos tirés au sort à tous les soirs
49 - 50 - 51 nos
500$ - 750$ - 1 000$
Consolation 100$



Gros Lot Cumulatif
Carte pleine 48 nos... 2 000 $
augmentant de 100 $ et de 1 no. chaque semaine
consolation 1000$



Pour 28 000 sociétaires des caisses pop la 'distance n'a vraiment plus d'importance'

Emile-Paul Bibault de Notre-Dame-de-Lourdes se trouve dans un magasin de Saint-Boniface pour acheter un cadeau de Noël à sa tante, lorsqu'il se rend compte qu'il a oublié son argent. Va-t-il sacrer? Pas du tout.

Ce sociétaire de la caisse pop de Lourdes va aller à la caisse locale et mettre à profit le dernier-né des services du mouvement des caisses pop: l'Inter-caisses.

Le nom dit pas mal tout: les membres des 15 caisses populaires informatisées vont pouvoir effectuer leurs transactions courantes ailleurs qu'à leur caisse locale.

Ce réseau Inter-caisses est une première dans l'Ouest. Pour la première fois en effet, des institutions, et non seulement des succursales d'une même institution, sont branchées ensemble. "Pour l'instant ce service n'est pas encore offert par les Credit Unions, précise le président de la Fédération des caisses, Normand Collet.

Les membres de 11 caisses pop ne peuvent pas bénéficier actuellement de l'Inter-caisses. Il s'agit des petites caisses non informatisées. À quand leur branchement? "Il faut justifier les coûts répond Normand Collet. Ça dépend donc du chiffre d'affaires et de l'utilisation du service. Mais le facteur le plus déterminant reste la volonté locale".

Les credit Unions suivent toutefois l'Inter-caisses avec un oeil intéressé".

Au Québec, l'Inter-caisses est une réalité depuis 1975; en Ontario depuis 1980.

Le nouveau service, offert depuis le 3 décembre à 18 endroits, touche environ 28 000 sociétaires, sur la trentaine de mille que compte le mouvement.

La situation s'améliore

"L'Inter-caisses est un service qui répond aux besoins actuels de la société. C'est la solution aux besoins créés par la mobilité de plus en plus grande des Franco-Manitobain(e)s membres des caisses" explique le préposé du service aux caisses, Fernand Vermette.

L'Inter-caisses permet:

- d'effectuer des dépôts et retraits sur les comptes (de chèques, d'épargne véritable, d'épargne assurée, de Plan 24)
- d'effectuer les remboursements sur prêts
- de retirer jusqu'à 500$ par jour.



Des représentants des caisses présents à l'inauguration de l'Inter-caisses. "En somme, le mouvement des Caisses populaires du Manitoba est plus dynamique que jamais et se tient à la fine pointe des développements technologiques." a déclaré le président de la Fédération, Normand Collet.

Le prochain service dont pourront bientôt se prévaloir les sociétaires sera la carte VISA Desjardins. Voilà plusieurs mois que cette possibilité était évoquée. L'introduction de cette carte de crédit deviendra réalité en janvier 1985.

Sur un plan plus général, notons que la situation financière du mouvement s'améliore.

"Le mouvement a gagné énormément de crédibilité, surtout depuis un an, estime le président de la Fédération. On note une reprise, un élan. On a l'impression d'avoir le vent dans les voiles". Un optimisme qui se traduit ainsi: 140 millions d'actif pour les 26 caisses. La progression réelle de l'actif se situera autour de 5 pour cent en 1984.

Bernard BOCQUEL

Le Leather Loft
Téléphone: 233-0491

OBJETS EN CUIR
FAITS AVEC SOIN

- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide haute qualité
164, rue Marion Saint-Boniface
Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00



Nouvelles heures:
Du lundi au jeudi de 11h00 à 20h00
Le vendredi et samedi de 11h00 à 22h00
Le dimanche de 11h00 à 20h00

113, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
(En face de l'hôtel Norwood)
Tél.: 237-0366

WINNIPEG FUR
EXCHANGE (1984)
314, avenue Ross angle Princess
TÉLÉPHONE 942-3333





MUKLUKS - GANTS - MOCASSINS
CHAPEAUX de Davy Crockett
et d'autres articles

Nous travaillons sur commande
Visa, Mastercharge et American Express acceptées
Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

"Des idées uniques de cadeau de Noël."

L'Appel du Pauvre

C.P. 117
St-Norbert, Manitoba, Canada
R3V 1L5

Fondateur et président
Son Excellence
Mgr Omer Robidoux, O.M.I.

Quelle plus belle façon de célébrer Noël, la fête de Jésus, que de Lui offrir un cadeau de 'partage' avec Ses pauvres, avec ceux qui ont faim et qui souffrent!

Pour la plupart d'entre nous, la faim et le désespoir peuvent sembler très lointains, mais pour des millions d'humains ces calamités sont un fait bien cruel de la vie et une lutte continuelle pour subsister.

Notre but... de soulager le pauvre dans sa détresse, de l'aider à devenir auto-suffisant et de donner soins et dignité au malade, à l'abandonné et au mourant.

Si vous aidez déjà les pauvres par l'entremise d'une autre organisation, nous vous félicitons et nous vous encourageons à continuer. Mais si vous n'avez aucun moyen de transmettre votre aide à ceux et celles qui sont dans le besoin, nous serions honorés et reconnaissants d'agir comme votre lien avec eux.

Vous avez notre garantie que 100% de votre offrande sera envoyée à d'héroïques missionnaires la même semaine que nous la recevrons. Et à leur tour, ils s'en serviront uniquement pour les nécessiteux en pays pauvres... Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Ethiopie, Haïti, Lesotho, Tanzanie, Tchad, Zaïre et dans tout autre pays où il y a un besoin urgent. Dans le moment, l'Ethiopie et d'autres pays avoisinants nous lancent un appel très pressant.

Pas un seul sou n'est utilisé pour les dépenses d'administration (elles sont couvertes par un groupe d'amis).

Notre profonde gratitude pour votre grande bonté envers ceux qui sont dans la misère, et nos meilleurs voeux pour la sainte saison de Noël.

S.V.P. faire votre offrande payable à L'Appel du Pauvre, oeuvre de charité dûment enregistrée (#0641415-03-21).

Tout don est déductible pour fins d'impôts.

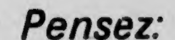
Vous voulez vous construire
une maison

Pensez: SIMACO



Entrepreneur en construction

"Au service de la communauté francophone"



- Construisons des maisons sur demande selon vos plans et devis.
- Rénovations de toutes sortes.
- Bâtissons garage ou nouvelles annexes à votre structure existante.
- Faisons tous travaux de béton: ex. - fondations, trottoirs, entrées.

Simaco est membre du "Builders New Home Certification Program of Manitoba" et offre une garantie de 5 ans.

Pour estimations gratuites, composez le 237-4798.
Représentant: Raymond Simard

Condos (6 unités) 206, rue Goulet À VENDRE

Un nouveau plan Garrison exclut la Rouge

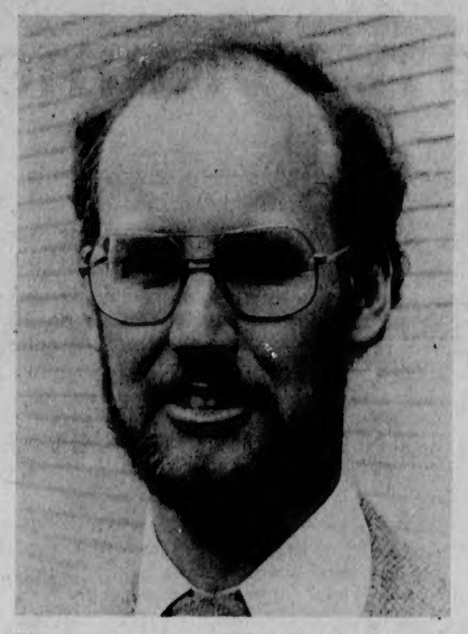
D'ici la fin du mois, les Manitobains sauront à quoi s'en tenir avec le projet d'irrigation Garrison du Dakota du Nord. Une commission présidentielle pourrait recommander, dans quelques semaines, l'exclusion du réservoir le plus controversé, Lonetree, et la réduction de 250 000 acres la surface à irriguer.

Pour les Américains en général, cela veut dire des économies possibles d'un demi milliard de $. Pour les Manitobains, le bassin de la rivière Rouge ne sera pas infesté par le transfert des eaux de la rivière Missouri.

Mais il reste plusieurs problèmes. Le projet Garrison, avancé en 1965, est une "vache sacrée" pour les agriculteurs et les politiciens de l'État américain voisin. La commission Garrison devra faire face à un barrage d'opposition le 13 décembre à Minot. Il est aussi possible que l'existence légale de la commission soit contestée...

La commission américaine chargée d'enquêter sur l'aboutissement du projet Garrison a été créée le printemps dernier pour examiner des alternatives aux travaux en cours depuis une quinzaine d'années. Les terres agricoles, comme les villes du Dakota du Nord, ont besoin d'eau.

L'opposition n'est pas venue que du Canada. Les environnementalistes américains sont aussi inquiets. Et enfin, les politiciens trouvent que le projet coûte de plus en plus cher. Déjà, le réservoir Lonetree a été excavé d'une centaine de pieds. Et 56 millions de $ attendent la relance des travaux.



Don Scott: un va-et-vient constant depuis trois ans entre Winnipeg et Washington.

Le Manitoba a été très présent dans le débat. En 1981, Don Scott, le député d'Inkster, élaborait la position du nouveau gouvernement pour convaincre Ottawa et Washington. Après des centaines de réunions et 16 avis officiels des affaires extérieures, le néo-démocrate est optimiste.

"La commission présidentielle a examiné une trentaine d'alternatives à Garrison. Elle les a réduites à trois, et en a choisi une. La nouvelle proposition devrait satisfaire le congrès, et les impératifs de l'environnement des deux côtés de la frontière."

Le nouveau plan à l'étude ne jongle pas avec les eaux du bassin de la baie d'Hudson. Un nouveau canal serait creusé pour joindre les canaux Mc Clusky et New Rockford à une cinquantaine de milles à l'intérieur du bassin de la rivière Missouri. La ligne de partage des eaux entre les deux bassins ne serait donc pas troublée.

Le plan prévoit toutefois un déversement d'eau filtrée dans la rivière Sheyenne (qui se vide dans la Rouge) pour approvisionner les villes de Fargo et Grand Forks en eau potable. Le Manitoba est d'accord là-dessus à condition que le système soit sans faille.

Mais Don Scott n'est pas convaincu: "La moitié de l'eau va s'évaporer en chemin ou bien être absorbée par la végétation. Ce que nous avons suggéré c'est un pipeline pour servir les deux villes. De cette façon, un seul filtrage suffirait."

La proposition veut que des efforts soient mis dans le creusage de puits plus profonds pour les petits centres. Le gros de l'irrigation serait concentrée dans le Sud de l'État, le long du canal Mc Clusky et de la rivière Missouri.

Neuf des douze commissaires sont en faveur du projet dans son ensemble pour le moment, a expliqué Don Scott. Mais les choses pourraient changer à Minot.

"Le Dakota du Nord soutient que l'irrigation de tout l'État lui revient de droit. Nous verrons dans deux semaines. Si plus d'un tiers des commissaires est contre, le nouveau projet tombe, la commission est dissoute. Et les travaux sur le réservoir Lonetree pourraient reprendre le 1er janvier."

"Si on gagne, cela ne signifie pas nécessairement la fin du plan de 1965. Il est possible que le Dakota du Nord conteste devant les tribunaux le statut légal de la commission. L'affaire pourrait alors traîner encore plusieurs années. Le système américain est plein de surprises."

Jean-Pierre DUBÉ



en page 12



"Un service fort de la tradition"

Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas d'entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.

Guy Martin 582-4757 | Irma Tétreault 257-1928 | Yvon Tétreault 889-9388

156, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba — Tél.: 233-7453



DOSSIER: ARTICLE 23

La communauté franco-manitobaine attend toujours la décision de la Cour Suprême! Il y a déjà six mois que la Société franco-manitobaine intervenait à la Cour suprême dans le Cas Bilodeau et le renvoi fédéral sur les droits linguistiques des Franco-manitobain(e)s.

Le dossier juridique/ constitutionnel est en suspens... Nous ne savons pas quand la Cour suprême du Canada fera connaître son jugement sur les droits linguistiques des Franco-manitobain(e)s.

Il se peut que la Cour décide de rendre jugement après avoir entendu le Cas Macdonald au Québec. Monsieur Macdonald fera appel à ce même tribunal pour déterminer la validité de certaines sections de la Loi 101 au Québec qui touchent les droits de la minorité anglophone.

Monsieur Macdonald comparaîtra devant la Cour à la mi-décembre. Certes, si la Cour prévoit rendre son jugement après Noël, il se pourrait que nous ne connaissions pas le dénouement de l'Article 23 avant l'Assemblée annuelle de la SFM qui est prévue pour la fin de semaine du 2 mars 1985.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- le "Manitoba Licence Appeal Board" offre un service en français? Le tribunal qui décide l'avenir de votre permis de conduire, après trop d'infractions au code routier, peut recevoir des plaidoiries en français. Trois francophones siègent à ce comité. Il s'agit tout simplement de faire la demande lorsque vous apprenez que vous devez comparaître.

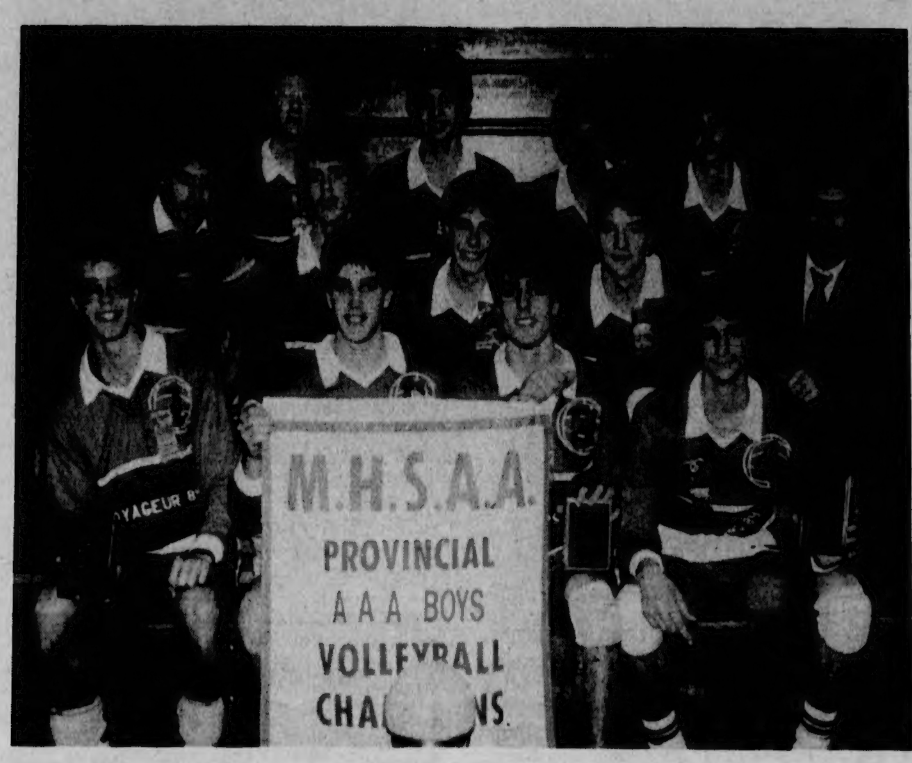
- l'Association manitobaine des droits et libertés (M.A.R.L.) offre un service bilingue? Vous pouvez obtenir de la documentation en français sur cet organisme qui a comme mandat l'avancement des droits fondamentaux et des libertés civiles en signalant le 947-0213.

- le Comité centenaire Louis Riel s'est rendu dans l'Est la semaine dernière? Messieurs Jean Allard (Comité Riel), Joseph Bruce (président de l'Union nationale métisse), Yvon Dumont (président de la Fédération des Métis du Manitoba), Adrien Moquin et Michel Lamarche, ont assisté à plusieurs réunions et conférences de presse à Ottawa, Montréal et Québec pour faire connaître les projets qui s'organisent pour le centenaire de Louis Riel. Ils ont aussi rencontré plusieurs politiciens et fonctionnaires dans le but de les sensibilier à la question de la récognition de Louis Riel, le père du Manitoba.

Commentaires ou questions -- signalez 233-4915.

La SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Deux championnats pour le Collège Louis-Riel



De gauche à droite première rangée: Robert Loiselle, François Bernier, Patrick Fredette, Guy Boulet. Deuxième rangée: M. Hubert Bérubé (entraîneur), Gilles Vermette, Jean-Paul Molgat, Dino Trudeau, M. Edgar Fouillard (entraîneur). Troisième rangée: Paul Grégoire, Pierre Lavoie, Ashley Ragoonaden, Jean-Paul Gauthier.

Le Collège Louis-Riel n'est pas allé par quatre chemins la fin de semaine dernière: deux championnats provinciaux "AAA" au volleyball.

Les filles "Freshmen" du Collège Louis-Riel, qui n'avaient pas perdu un match durant la saison régulière, ont battu l'école John Taylor en finale le 1er décembre. Sylvie Lachance a été nommée à l'équipe étoile et Nicole Joanisse a été jugée la plus utile à son équipe.

Après avoir surpris l'école Selkirk en quart de finale, classée supérieure dans le triage du tournoi provincial, les garçons "Varsity" du Collège Louis-Riel ont continué à vaincre leurs adversaires. La finale a été jouée contre l'école secondaire Maples le 1er décembre.

Trois de ses membres ont été choisis pour l'équipe étoile: Guy Boulet, Patrick Fredette et Robert Loiselle.



De gauche à droite: Josée Roy, Josée Gosselin, Joanne Lemoine, Jacqueline Chénier, Claudette Bouchard, Andrée Colter, Sylvie Lachance, Michelle Jamault, Nicole Joanisse, Joanne Rioux, Gaye Gosselin et en avant Roxanne Boulianne.

Père Noël

Père Noël attend ses petits amis dans son magnifique atelier avec le spectacle de marionnettes "La Mère Noël et les trois petits cochons"

Pour enfants de 6 ans et moins

les dimanches 9 et 16 décembre de 12h00 à 16h00
Spectacles à 12h45, 13h30, 14h15, 15h00, 15h45

Prix d'entrée: 1,00$

340 BOULEVARD PROVENCHER
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
R2H 0G7
TÉL: 233-8972

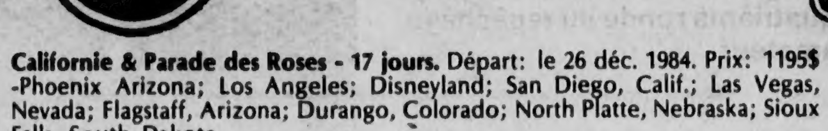
Centre Culturel Franco-Manitobain



À l'affiche *vos rendez-vous culturels*



Voyages en Autobus
avec "Circle Tours" de Winnipeg



1. **Californie & Parade des Roses - 17 jours.** Départ: le 26 déc. 1984. Prix: 1195$ -Phoenix Arizona; Los Angeles; Disneyland; San Diego, Calif.; Las Vegas, Nevada; Flagstaff, Arizona; Durango, Colorado; North Platte, Nebraska; Sioux Falls, South Dakota.
2. **San Diego - Californie - 19 jours.** Départs: le 15 fév. ou le 1er mars 1985. Prix: 1295$. Winnipeg, à Bismarck, N.D.; Anaconda, Montana; Salt Lake City, Utah; Las Vegas, Nevada; Anaheim, San Diego, Calif.; Phoenix, Arizona; Albuquerque, New Mexico; Oklahoma City, Oklahoma; Kansas City, Missouri; Sioux Falls, S.D.
3. **Orlando - Floride - 15 jours.** Départs: le 1er fév; 22 fév; 8 mars. Prix 1045$. Merrillville, Indiana; Nashville, Tennessee; Cordele, Georgia; Orlando, Floride (Epcot ou Disney World); Kennedy Space Centre, Daytona Beach, Floride; Mobile, Alabama; St Louis, Missouri; Omaha, Nebraska; Sioux Falls, S.D.
4. **Phoenix - 16 jours.** Départs: le 18 janv, le 15 fév., le 15 mars. Prix: 1075$. Sioux Falls, S.D.; Wichita, Amarillo, Texas; Holbrook, Phoenix, Arizona; Las Vegas, Nevada; Flagstaff, Arizona; Durango, Colorado; North Platte, Nebraska; Sioux Falls, S.D.
5. **"Floride" - 22 jours.** Départs: le 8 fév. ou 8 mars. Prix 995$. Merrillville, Indiana; Nashville, Tennessee; Fort Walton, Floride (2 semaines); New Orleans, Louisiana; Jackson, Mississippi; Kansas, Missouri; Sioux Falls, S.D.
6. **Californie & Arizona - 19 jours.** Départs: le 8 fév., 8 mars. Prix: 1295$. Sioux Falls, S.D.; Kearney, Nebraska (Father Flanagan's Boys Town); Denver, Colorado; Vernal, Salt Lake City, Utah; Page, Arizona; Las Vegas, Nevada; Anaheim, San Diego, Californie; Tucson, Arizona; Albuquerque New Mexico; Oklahoma City, Oklahoma; Kansas City, Missouri.
7. **Floride - Bahamas Croisière. Nassau Bahamas - 18 jours.** Départs: le 7 fév., 14 mars. Prix: 1730$. Merrillville, Indiana; Nashville, Tennessee; Cordele, Georgia; Orlando, Miami, Floride; **Bateau "SS Emerald Seas" pour 3 jours** - Nassau, Bahamas; Tampa, Tallahassee, Floride; Jackson, Mississippi; St. Louis, Missouri; Omaha, Nebraska; Sioux Falls, S.D.
8. **Californie - Croisière au Mexique - 17 jours.** Départ: le 17 fév. Prix: 1680$. Sioux Falls, S.D.; Wichita & Amarillo, Texas; Holbrook, Phoenix, Arizona; Anaheim, Calif.; Croisière à Ensenada, Mexique; Los Angeles, Calif.; Las Vegas, Nevada; Flagstaff, Arizona; Durango, Colorado; North Platte, Nebraska; Sioux Falls, S.D.
9. **Croisière Texas - Caribbean - 22 jours.** Départ: le 6 mars. Prix: 2190$. Sioux Falls, S.D.; Kansas City, Missouri; San Marcos, San Antonio, Houston, Texas; New Orleans, Louisiana; Tallahassee, Tampa, Floride; (Croisière de 7 jours SS Veracruz - à Cancun, Mexico; Key-West, Floride, etc.) Cordele, Georgia; Minneapolis, Minn.
10. **Croisière Floride & Caribbean - 21 jours.** Départ: le 25 fév. Prix: 2690$. Merrillville, Indiana; Nashville, Tennessee; Cordele Georgia; Daytona, Orlando, Fort Lauderdale, Floride; SS Atlantic - croisière de 8 jours s'arrêtant à San Juan, Puerto Rico; St-Thomas; Haïti; St Maartens; Fort Lauderdale, Tampa, Tallahassee, Floride; Jackson, Mississippi; St Louis, Missouri; Omaha, Nebraska; Sioux Falls, S.D. (Repas compris sur toutes croisières ainsi que loisirs divers - piscine.)

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT!

Tél.: 1-758-3407, Juliette Vermette
ou Circle Tours de Winnipeg au 775-8046



Une barrière est surmontée

L'instinct du tueur manque encore



Guy Le Madec

VOL 84-85

À l'étendue de l'Amérique du Nord, de Québec à Los Angeles, il n'y avait que deux matchs à l'affiche dans la Ligue nationale dimanche dernier. Pendant que Pittsburgh (sans Mario Lemieux) se faisait écraser par Washington, les Jets remportaient un match clef.

Réjean Lemelin s'est fait humilier. Ce gardien des Flames de Calgary a connu des parties superbes contre les Jets ces dernières années. Le 2 décembre, les Jets se sont assuré qu'il ne connaisse pas un de ces soirs-là. Vingt-sept lancés et cinq buts, voilà le bilan et la raison pour laquelle Bob Johnson a retiré Lemelin au début de la troisième période.

Pour les Jets, c'était le signe de la victoire. En chassant Lemelin de leur édifice, ils surmontaient une barrière psychologique.

Cette version des Jets de Winnipeg semble posséder une maturité rarement vue chez les équipes de John Ferguson. Depuis leur retour des matchs à l'étranger, Barry Long parlait du rendez-vous contre Calgary. Ils ont joué contre les Islanders vendredi dernier, bien que l'intérêt et la motivation de Long se tournait déjà vers Calgary.

Le fait même qu'on a pris le taureau par les cornes et qu'on a surmonté l'obstacle psychologique rassure le partisan des Jets. "On espère les battre régulièrement" déclarait Barry Long.

Bonne chance Barry, les Flames sont une des équipes les plus sous-évaluées du circuit Ziegler!



Photo par Francis Potié

Ce qui est inquiétant, c'est que les Jets n'arrivent jamais à gagner facilement. Il faut toujours qu'ils se compliquent la vie.

Contre Calgary, ils menaient 8-3 avec trois minutes au tableau quand Robert Picard, soucieux d'améliorer ses statistiques personnelles, compte un but... contre Brian Hayward, son propre gardien! Bon, passons, c'est pardonnable. Ensuite les Jets, déconcertés, accordent deux autres cadeaux. Le match s'est terminé 8-6!

Les partisans restés confortablement assis voyaient déjà les ombres d'une démoralisante défaite, comme celle contre Pittsburgh le 14 novembre.

Les Jets, ce soir-là, s'étaient pris pour l'armée du salut: ils ont donné aux pauvres Pingouins un cadeau de Noël prématuré.

Voilà le problème principal avec les Jets: ils n'ont pas l'attitude du chasseur ayant sa proie sous la main. Il leur faut l'"instinct du tueur."

C'est l'étoffe d'une équipe championne. Les Jets ne l'ont pas en ce moment, mais ça ne veut pas dire que ce genre d'attitude ne pourrait pas se développer avec le personnel de cette équipe. Si c'est impossible, quelques additions par l'échange ou le repêchage pourrait changer cela.

5 sur 5... C'est peut-être dur à avaler, mais Bengt Lundholm avait, avant la partie des Islanders, un meilleur pourcentage de buts par tirs que Michael Bossy. Le grand Suédois avait un chiffre de 25.8, tandis que le roi du lancer à reculons se méritait un 25.5... Contre Calgary, les Jets se sont attirés deux punitions pour avoir engueulé l'arbitre...

Salle du Centenaire C. de C.

BINGO

410 De Salaberry
le dimanche - 19h30

ligne du haut
500$ - 9 numéros

"Empty House"
1 400$ - 14 numéros
Si non gagné, le dimanche précédant

En escale...

Dave Ellet restera en ville pour longtemps

On n'attend généralement pas grand chose d'un choix de quatrième ronde au repêchage amateur.

Certains se rendront à la Ligue américaine, d'autres à la Ligue internationale, la plupart disparaîtront à jamais des registres du hockey organisé.

Ce n'est toutefois pas la destinée de Dave Ellett, le 75e joueur repêché en 1982.

Après deux ans, au repêchage de 1984, John Ferguson annonçait qu'il avait fait signer son "choix de première ronde". Certains se rappelleront que les Jets n'avaient pas de premier choix cette année-là suite à l'échange Carlyle-Mantha.

Ferguson parlait bien entendu de Dave Ellett. S'il avait été éligible cette année-là, il n'était certainement pas un choix de première ronde.

D'ailleurs Ferguson avait de grosses attentes: "Il gagnera le 'Calder" déclarait-il au début de la saison. On peut en douter. Ce n'est pas que Ellett joue mal. Bien au contraire. Mais ce n'est pas un joueur flamboyant.

Peu bavard, le natif de Cleveland en Ohio (où son père jouait au hockey pour les Barons de la Ligue américaine et dont Ferguson était le co-équipier) glisse quelques mots sur le tournoi NcAA de l'an dernier: "c'est le fait saillant de ma carrière".

L'ancien de l'Université Bowling Green était choisi pour la deuxième équipe



Photo par Francis Potié

d'étoiles du tournoi, en plus de mener son équipe au titre national du hockey collégial américain.

Il compare la foule de l'aréna de Winnipeg, déjà une des plus calme de la Ligue nationale, aux foules collégiales (généralement débiles) en signalant simplement que les amateurs bruyants l'aident "à faire circuler l'adrénaline."

Avec son partenaire défensif, Tim Watters, Ellett semble bien s'ajuster au jeu de la Nationale. Il montre un sang froid remarquable pour une recrue. Il passe une part du mérite à Watters: "Nos styles se complémentent bien".

Le jeune défenseur a certes un physique approprié pour sa profession. Avec 6 pieds 2 pouces et 200 livres, il n'a pas peur du jeu robuste. Comme pour le reste de ses réponses, Ellett touche très brièvement à la question du but ou de l'objectif de sa saison. "Je voudrais rester avec l'équipe et maintenir un +".

Il est évident que Ellet sera en ville pour longtemps. Ferguson l'a certainement incorporé à ce noyau de jeunes joueurs sur qui il compte pour gagner, un jour, la coupe de Lord Stanley.

Guy LE MADEC

DERNIER APPEL
PROGRAMME "CHIP"
—Jusqu'à 500$ d'octroi—
La dernière journée pour vous enregistrer est le 31 décembre 1984

EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.
237-3247
pour votre évaluation gratuite, sans aucune obligation.
340, rue DesMeurons
Conscienceux, absolument compétent



Les fameuses
TOURTIÈRES
de
Del's

La saison de
NOËL est arrivée chez:

Del's Meat
586 Des Meurons

Épicerie Marion
237 Bertrand

Hardy & Buchanan
167 Stafford

White's Foods
390 Provencher

Boni Co-op
431 Turenne

Mulaire Payfair
570 Des Meurons

Lakewood Choice Meats
110-50 Lakewood

Miller's Super Valu Meats
Ste-Anne & Ste-Mary's

Épicerie Dugas
Lorette, Manitoba

Village Grocery
St-Adolphe, Manitoba

Épicerie Coulombe
St-Malo, Manitoba

La Broquerie Co-op
La Broquerie, Manitoba

Joe's Meats & Grocery
Ste-Agathe, Manitoba

St-Pierre Payfair
St-Pierre, Manitoba

Chez Mulaire
St-Pierre, Manitoba

Ste-Anne Lucky Dollar
Ste-Anne, Manitoba

André Lucky Dollar
St-Claude, Manitoba

Chez Paul
St-Jean-Baptiste, Man.



Sensibiliser à Louis Riel

Dans le but de sensibiliser les politiciens à leurs projets et afin d'identifier avec eux des sources de financement possibles, des délégués du Comité du centenaire Louis Riel se sont rendus dans l'Est du pays la semaine dernière.

Des sujets, comme la Récognition de Louis Riel (la reconnaissance de l'homme d'État que fut Louis Riel) et l'érection d'un monument à sa mémoire furent les sujets les plus discutés. Déjà, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Gilles Rhéaume, a assuré le comité de sa présence à Saint-Boniface le 16 novembre 1985. M. Rhéaume prend également en main la charge de faire passer, à l'Assemblée nationale du Québec, une résolution soulignant l'année du centenaire de la pendaison de Louis Riel en 1985.

Finalement, le Département d'Histoire du ministère de l'éducation du Québec songe très sérieusement à inclure dans ses programmes l'intervention de Louis Riel dans l'expansion de l'Ouest canadien. Et ce, dès septembre 1985.

Il sera également intéressant de voir quelles seront les suites à la demande de la récognition de Louis Riel qui a été suggérée aux politiciens d'Ottawa.



Aux bureaux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. De gauche à droite: Yvon Dumont (président de la Fédération des Métis du Manitoba), Adrien Moquin (coordonnateur du comité centenaire), Jean Allard (porte-parole du comité centenaire), Jos Bruce (président de l'Union nationale métisse).

NOËL
à LA MAISON du DISQUE

"Nouveautés"

- **Diane Dufresne-** "Dioxine de carbone"
- **Félix Leclerc** "Grand succès"
- **Fernand Gignac** "Ma vie" (3 disques)
- **Jean Lapointe** "C'est beau le monde"
- **Robert Paquette** "Gare à vous"
- **Diane Tell** "On a besoin d'amour"
- **Renée Martel** "Cadeau"
- **Michèle Richard** "Madame"



Nana Mouskouri "Chiquitita"

Beau Dommage "Au Forum"



Céline Dion "La colombe"

Angèle Arsenault "Noël"



Suzanne Pinel "Bravo!"

- Bonne sélection de musique de Noël ancienne et nouvelle
- Commandes postales acceptées



175, rue MARION
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
R2H 0T3
TÉLÉPHONE: 233-2169

Comment la province trouve les $$

Que l'on soit propriétaire ou locataire, commerçant ou fermier, parent ou non, chacun est affecté par la taxe scolaire au Manitoba.

Près de la moitié des quelque 700 millions de dollars que coûtent les écoles publiques cette année sont collectés au niveau local.

Les commissaires d'écoles et les conseillers municipaux passent souvent pour les gros méchants. Mais la situation va changer, a annoncé récemment le ministre de l'éducation, Maureen Hemphill.

La province a décidé de prendre ses responsabilités en faisant suite à une étude sur les finances de l'éducation, rendue publique en octobre 1983. Le rapport Nicholls recommande que la province paie 90 pour cent des coûts de l'éducation.

La ministre Hemphill s'est engagée au niveau du principe. Mais on ne sait pas encore quand le financement va passer à 90%. Les temps sont difficiles...

Disons en partant que le système des écoles publiques est financé à 100 pour cent par les contribuables. Les écoles ne sont pas des business. Les payeurs de taxes sont sollicités de trois manières.

D'abord, le gros des revenus, soit 54 pour cent (en 1982 et 1983), provient des fonds consolidés de la province, que fournit le ministère des finances. Le ministre de l'éducation doit se battre chaque année pour une augmentation.

Ensuite, le ministère de l'éducation (la



Maureen Hemphill. Ministre de l'éducation.

Commission des finances des écoles publiques) fixe le niveau de la taxe spéciale (Special Levy) qui sera imposée de manière uniforme à toutes les municipalités. En 1983 et 1984, la taxe spéciale est restée au même niveau: 43,7 le mille.

Enfin, les divisions scolaires envoient leur facture aux municipalités pour constituer la balance des revenus, soit une moyenne de 20 pour cent du total. Par exemple, la taxe scolaire dans la division de Saint-Boniface devrait rapporté 4,9 millions de $ en 1984 sur un budget total de 22,9 millions ***(voir le reportage sur la situation de Saint-Boniface.)***

C'est au niveau de la taxe scolaire que se propagent des iniquités absolument inacceptables. Car il y a des divisions riches et des divisions pauvres.

Cela veut dire, dans le langage du rapport Nicholls, que "les divisions scolaires où la base immobilière est peu élevée peuvent imposer une taxe à un taux supérieur à la moyenne pour en tirer néanmoins des recettes inférieures à la moyenne." L'inverse est également vrai.

Ainsi, souligne le rapport, il est injuste que la qualité de l'éducation soit liée directement à la valeur foncière et non à l'effort fiscal des citoyens. La taxe scolaire est, de plus, une taxe "régressive", dans le sens que le fardeau fiscal est plus lourd à porter pour les personnes à faible revenu.

Une taxe régressive

En chiffres, le problème est facile à saisir. Dans la division la plus riche, Leaf Rapids, chaque étudiant correspond à 28 000$ de valeur foncière. Vient ensuite la division de Fort Garry avec une évaluation pondérée par élève (Balanced assessment per pupil) de 26 000$. En 3e place: Winnipeg avec une EPPE de 24 500$.

Saint-Boniface arrivait 30e sur une cinquantaine de divisions scolaires en 1983, avec une EPPE de 14 800$. Et la Seine? Parmi les plus pauvres avec une valeur de 10 600$ par étudiant.

L'iniquité frappe durement les étudiants dans les divisions pauvres. L'iniquité frappe aussi durement les citoyens de ces divisions.

Le rapport Nicholls propose la solution suivante: trouver les fonds autrement que chez les propriétaires fonciers et instituer une forme quelconque de péréquation.

En effet, dit l'auteur du rapport, la province devra identifier de nouvelles sources de financement pour payer jusqu'à 90 pour cent des dépenses scolaires. Il n'y a pas de taxe spéciale pour la santé, les routes, la police et la justice, soutient Glen Nicholls, pourquoi une taxe spéciale pour l'éducation?

Pourquoi 90 et non 100 pour cent? Pour conserver la traditionnelle "autonomie locale" qui donne l'impression que les commissaires d'écoles ont réellement un pouvoir de prélèvement, donc ue responsabilité directe auprès des électeurs.

Un dossier préparé par JEAN-PIERRE DUBÉ

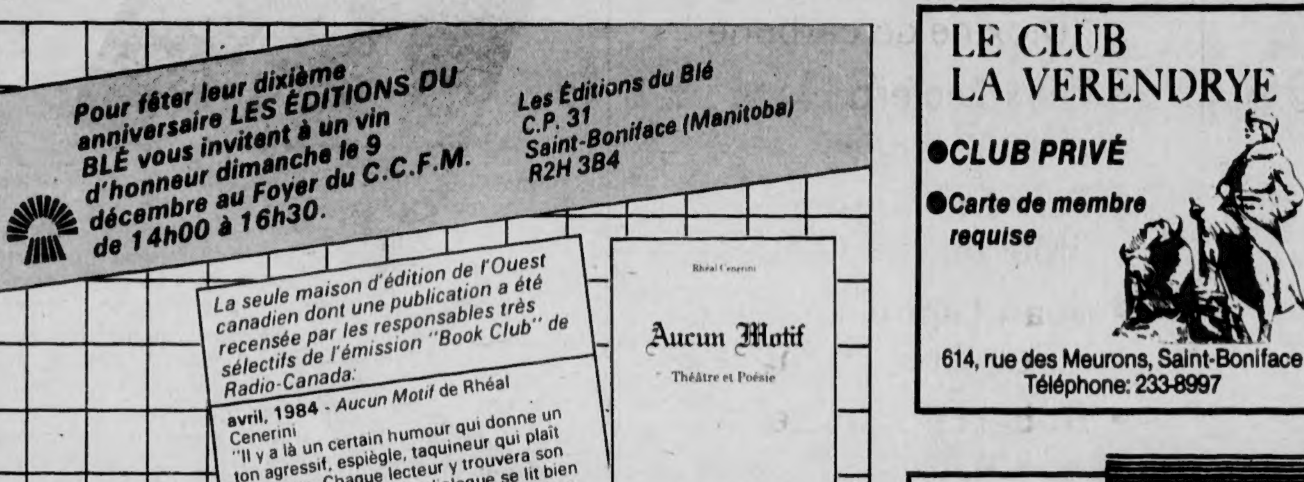
Le gouvernement provincial a mis sur pied deux comités pour trouver des moyens, avec les fonds consolidés de la province, de financer l'éducation.

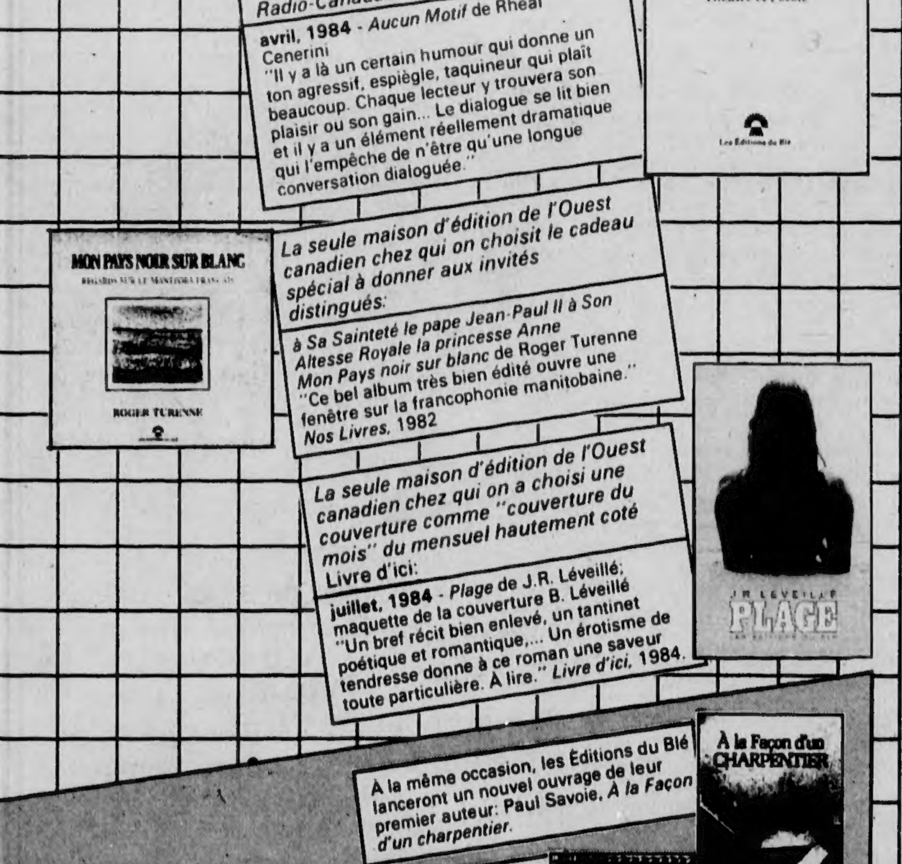
Un comité réunissant les affaires municipales et le ministère de l'éducation va étudier les répercussions de la réforme du système de l'évaluation foncière sur la taxe scolaire. Un rapport sur cette réforme (le rapport Weir) a été publié à la fin de 1982.

Et les ministères de l'éducation et des finances vont se réunir pour examiner les possibilités de changer le régime fiscal de la province. Les deux comités doivent présenter le résultat de leurs enquêtes dans un an.

Pour le moment, il n'est pas question d'abolir la taxe spéciale de la province. On voudrait plutôt geler son niveau comme on l'a fait dans les deux dernières années. On espère aussi limiter la dépendance des commissions scolaires sur la taxe scolaire.

Les politiciens scolaires dans les divisions pauvres, telle la rivière Seine, vont sans doute être tentés, pour se faire réélire, de s'approprier une part du crédit d'une baisse dans le niveau d'imposition. Si, bien entendu, la province avance dans sa réforme.







Comment payer les divisions scolaires?

Si la province du Manitoba veut assumer 90 pour cent des revenus destinés à l'éducation, elle devra en dépenser autant. La ministre Hemphill a annoncé à la mi-novembre l'engagement de son ministère pour une nouvelle formule du calcul des subventions aux commissions scolaires. Mais pour le moment, pas de chiffres...

La réforme, recommandée dans le rapport de Glen Nicholls, le sous-ministre adjoint chargé de l'administration et des finances, tient compte de deux priorités: les besoins spéciaux en éducation et l'égalité d'accès aux services dans toute la province.

Disons d'abord que la province a payé (avec la taxe spéciale et les fonds consolidés) 80,7 pour cent des dépenses scolaires en 1983.

En 1984, dans ses prévisions budgétaires, le ministère de l'éducation a augmenté sa part de 3 pour cent. Mais, d'après Glen Nicholls, "les dépenses à l'échelle provinciale ont augmenté de 5,7 pour cent, ce qui signifierait une baisse dans les revenus nets des commissions scolaires. La part de la province ne se chiffrerait en fait qu'à 78 pour cent."

Les subventions aux commissions scolaires sont calculées depuis trois ans dans le cadre du programme d'aide à l'éducation. (PAD). Le PAD prévoit quatre types de subventions, inextricablement liées, se rajustant et souvent se diminuant les unes les autres. C'est du menu d'administrateur et de comptable.

Par exemple, a expliqué Glen Nicholls, dans le domaine des programmes spéciaux, les subventions perdaient dans le calcul jusqu'à 60 pour cent de leur valeur.

La nouvelle formule a été simplifiée. Le programme Government Support to Education (GSE) propose trois types d'octrois qui, loin de se diminuer les uns les autres, se calculent indépendamment, apportant de l'aide supplémentaire aux divisions dans le besoin.

Presque tripler

"La priorité, a expliqué Glen Nicholls, c'est la programmation spéciale," c'est-à-dire les subventions par catégorie. Ces catégories incluent la formation professionnelle et technique, les besoins spéciaux rares, les petites écoles, les écoles françaises et d'immersion, le transport, l'enseignement des langues des autochtones, etc.

Les subventions globales pondérées du GSE s'appliquent per capita. Ce calcul reconnaît un des gros problèmes des années 80: les baisses d'inscriptions et leurs conséquences. Quand on doit, par exemple, remercier des éducateurs, on garde ceux et celles qui ont le plus d'ancienneté, donc les salaires les plus élevés.

Il reste les subventions de péréquation (Equalization grants). "La province a consacré 23 millions de $ pour la péréquation en 1984. Elle en aurait dépensé 70 millions avec la nouvelle formule," soutient Glen Nicholls.

Le sous-ministre adjoint est persuadé que toute augmentation vers l'objectif de 90 pour cent du financement aidera les divisions pauvres. Parce que tous les nouveaux dollars seront investis dans la péréquation. "Même si on ne se rend pas à 90 pour cent, on va faire une meilleure job pour les divisions pauvres."

La recommandation du Dr Nicholls est simple: permettons à toutes les divisions d'offrir le même niveau de services que la division la plus riche (Leaf Rapids). Il n'est pas question de faire une moyenne pour appauvrir les unes et enrichir les autres.

Ainsi, recommande le rapport, la province va assumer la différence entre l'évaluation pondérée par étudiant dans une division quelconque et l'EPPE dans Leaf Rapids. Pour la Seine, où un élève vaut 10,60$ du millième, c'est une très bonne nouvelle. La province, théoriquement, devra ajouter 17,40$ du mille $ d'évaluation pour lui donner la parité avec le 28$ de Leaf Rapids. C'est presque tripler.

"En donnant plus aux divisions pauvres, a dit Glen Nicholls, il faut espérer que les programmes ne seront pas réduits. Nous encourageons les divisions à dépenser plus pour améliorer la qualité des programmes."

En d'autres mots, il est possible que certains commissaires veuillent se servir de l'aide accrue du gouvernement pour baisser la taxe scolaire. Cela ne règlerait pas les problèmes d'iniquité pour les étudiants du Manitoba.

Tableau comparatif de la valeur foncière par étudiant au Manitoba

Division scolaire	Inscrits sept. 1983	Évaluation pondérée par étudiant
Leaf Rapids	495	28 600$
Fort Garry	6380	26 100
Winnipeg	34972	24 500
Norwood	1541	24 400
St. James Assiniboia	13169	20 500
Rivière Rouge	1222	15 700
Saint-Vital	7778	15 600
Saint-Boniface	6589	14 800
Transcona-Springfield	8120	13 400
La Montagne	1283	13 100
Rivière Seine	4004	10 600

(SOURCE: Commission des finances des écoles publiques)

Voici sur quelle base les commissions scolaires tirent environ 20 pour cent de leurs revenus annuels.

Des nouvelles pour la Seine et Saint-Boniface

Les dernières nouvelles de Maureen Hemphill sont bonnes, notamment pour les divisions de la rivière Seine et de Saint-Boniface. La taxe scolaire dans la Seine rapporte 10,60$ le millième par étudiant, 14,80 dans Saint-Boniface. C'est à peine acceptable...

Le directeur des finances dans la division /4 (Saint-Boniface), Richard Gales, trouve que les objectifs de la réforme du financement scolaire sont "très louables. Ils vont simplifier les calculs: un $ vaudra un $, ce qui est une bonne nouvelle."

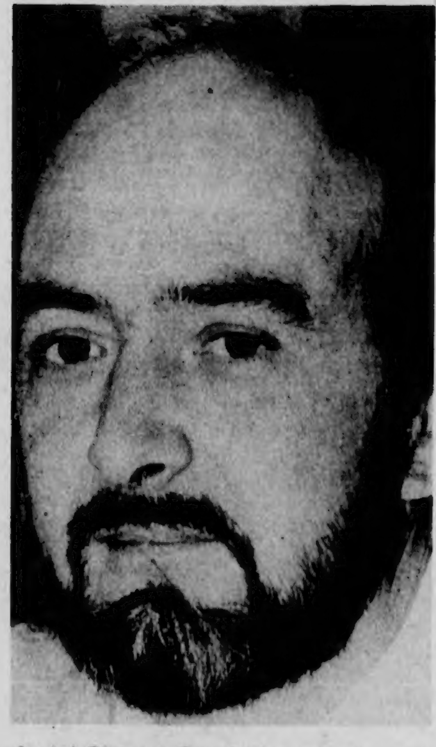
Car avec l'ancienne façon de déterminer l'aide aux divisions scolaires, les quatre types de subvention étaient reliés. Certains dollars finissaient par ressembler à 40 cents avec les nombreuses soustractions et divisions.

La formule pour établir les subventions par catégorie permettra de rehausser la qualité des programmes. "Si tu n'offres pas certains programmes, tu ne recevras pas l'argent," a expliqué M. Gales. Mais les divisions scolaires ne seront pas pénalisées dans les subventions de péréquations si elles offrent des programmes.

Le directeur des finances est particulièrement satisfait de la nouvelle méthode de calcul des subventions globales, qui tiennent compte de la baisse des inscriptions et du nombre de professeurs.

"Si tu as une classe de 30 élèves qui baisse à 24, tu as encore besoin de ce professeur-là. On va peut-être garder le même nombre de professeurs malgré une baisse de 250 étudiants dans toute la division. On essaie de compenser pour l'effet négatif des diminutions d'inscriptions."

L'ancienne formule ne reconnaissait pas le coût des compétences supérieures et de l'ancienneté des profs. La nouvelle méthode tiendra compte, de ces données. "Quand il



André Chaput. Secrétaire-trésorier de la Seine.

y a des coupures, les éducateurs ayant le plus d'ancienneté vont rester tandis que les jeunes vont tomber. Le coût moyen par éducateur sera plus haut, a dit Richard Gales, parce que les plus âgés touchent des salaires plus élevés."

La division # 4 aura des revenus de 23 millions de $ en 1984, dont 17,3 millions de la province et 4,9 millions provenant de la taxe scolaire.

Le portrait est différent dans la division # 14 (rivière Seine). Son revenu total s'élève à 13,5 millions de $, dont 11,3 millions du ministère de l'éducation et 2,1 millions des propriétaires fonciers de la division. La Seine a grand besoin des subventions de péréquation. Elle compte parmi les plus pauvres.

Le secrétaire-trésorier André Chaput a expliqué que, par exemple, les subventions de péréquation pour 1984 s'élevaient à 600 000$ bruts. Ce qui veut dire environ 240 000$ après toute une série de calculs qui ne s'expliquent pas.

La nouvelle formule laisse André Chaput dans l'optimisme, même si les montants disponibles ne sont pas encore connus.

Le secrétaire-trésorier de la Seine est impressionné par les changements annoncés. Les subventions par catégorie auront plus de valeur: "Ce sont des octrois spécifiques, qui doivent être dépensés dans ce domaine-là, ils ne peuvent pas être dépensés ailleurs."

La Seine va profiter de ces formes d'aide dans plusieurs secteurs: l'éducation spéciale, les programmes de français et d'immersion, les petites écoles (on en compte neuf dans la division), et surtout le transport des élèves.

"Toutes les écoles ont des frais de tranport. La commission scolaire considère que les déplacements des étudiants devraient être assumés entièrement par la province. Mais la formule actuelle prévoit tant de $ pour tant d'étudiants, a précisé M. Chaput. Elle ne reconnaît pas adéquatement la situation des divisions rurales" où les distances sont plus grandes.

"C'est plus facile pour une division urbaine de vivre à l'intérieur du budget de transport. Dans notre cas, si on dépense plus que l'octroi, il faut payer la balance avec les revenus de la taxe scolaire."

Le calcul des subventions globales a aussi été changé. Cette aide vise le fonctionnement général des divisions.

"L'octroi était gelé depuis trois ans selon la population inscrite le 30 septembre 1980, a expliqué André Chaput. La division qui avait une hausse des inscriptions était pénalisée. La Seine a connu des légères hausses. Le gel aidait les divisions qui perdaient des inscriptions."

Il y a 4 049 étudiants inscrits dans la Seine en 1984; il y en avait 3 941 en 1980. "Les hausses viennent surtout des régions de Lorette et Ile-des-Chênes."

De plus, la future formule des subventions globales tiendra compte des compétences des éducateurs, ce qu'ignorait le calcul précédant.

"Je pense que c'est juste, a dit le secrétaire-trésorier. On embauche toujours la personne la plus qualifiée pour la job. Le changement va nous aider dans ce domaine-là."

Ouvert tous les vendredis soirs avant Noël

EXPOSITION et COURS de cuisine à micro-ondes PANASONIC
Le vendredi 7 décembre de 18h30 à 20h30
GRATUIT

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-7425



233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS de FEU et de SÉCURITÉ INDUSTRIEL
- Extincteurs - Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers secours - Escabeaux, etc.
Lundi au vendredi: 8h00 à 17h00
326, rue DesMeurons, Saint-Boniface

L'aide aux écoles françaises

"On se dirige de façon générale vers plus de financement par catégorie, dont une est l'enseignement en français," a déclaré le sous-ministre adjoint responsable de l'éducation française, Guy Roy. Ces programmes dépendent de définitions des écoles françaises qui ne sont pas encore dans la loi. "Cela ne nous empêche pas de travailler."

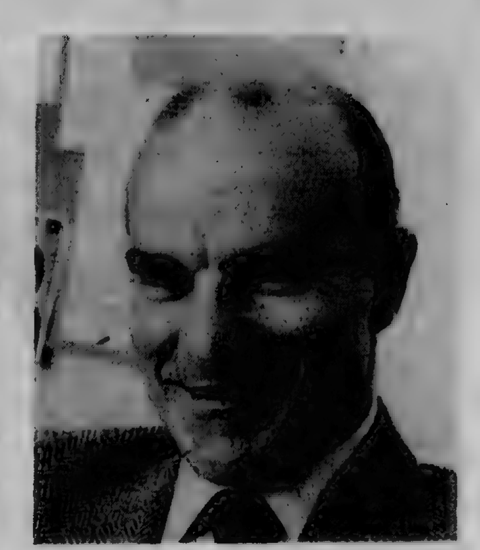
En effet, "les écoles françaises et d'immersion sont définies de facto, selon Guy Roy. Nous avons un réseau de centres d'immersion et un réseau d'écoles françaises. Il n'est pas prévu que la formule (de subvention) change."

"Le rapport Nicholls a recommandé un soutien de 300$ l'étudiant pour les programmes d'éducation française. La province a fixé ce soutien à 250$. Il est possible que cette aide soit majorée, indexée."

Prélevés supérieurs

Le public franco-manitobain pourrait être préoccupé par l'utilisation des fonds, par la possibilité que les commissions scolaires gardent les subventions par catégorie pour d'autres fins, que l'argent soit géré "par des fonctionnaires peu sensibles aux réalités du terrain," a signalé le sous-ministre adjoint.

Mais, d'après lui, ce n'est pas le cas. "Tout le calcul des subventions pour les écoles françaises et d'immersion se fait par le Bureau de l'éducation (BEF). On sait où en sont les écoles et on connaît le nombre d'inscriptions. On est responsable

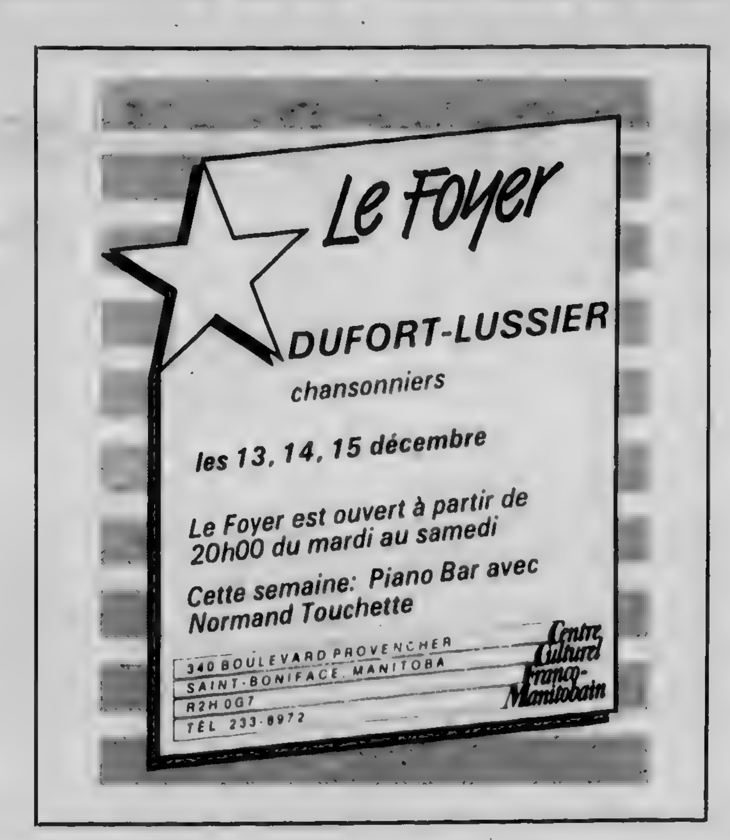


Guy Roy. Sous-ministre adjoint.

auprès des gouvernements fédéral et provincial pour l'utilisation des fonds."

"Il y a d'autres subventions par catégorie qui pourraient nous toucher indirectement, a fait valoir le sous-ministre adjoint. Les subventions pour les petites écoles, par exemple, seront conservées ou amplifiées. Le BEF a un représentant au comité qui voit à l'utilisation de l'aide aux petites écoles: Louis Gosselin (le directeur des services de soutien à l'éducation) en est co-président."

Quant aux subventions de péréquation, Guy Roy estime qu'"il y a un certain nombre de nos divisions scolaires à forte concentration de francophones qui vont se faire assister. Ces divisions ont connu des prélevés supérieurs au cours des années, sans pour autant être à la hauteur des divisions riches. C'est l'intention du gouvernement d'assister ces divisions."





Les samedis de CKSB

plus de 6 heures d'émissions locales

Bonjour samedi

de 7h00 à 9h00

Une émission de détente qui vous propose bien sûr de la musique légère, mais aussi des entrevues à caractère communautaire et culturel, des nouvelles, des sports et de la météo.

Animation: Nadine Bouché
Réalisation: Léo Dufault



NADINE BOUCHÉ

Actualités en reprise

9h00 à 9h30

En reprise de l'émission ACTUALITÉS, extraits des événements marquants de l'actualité de la semaine.

Animation : Frederic Nicoloff et Ginette Caza
Réalisation : Gilles Fréchette



FREDERIC NICOLOFF ET GINETTE CAZA

Le coin des petits

9h30 à 10h00

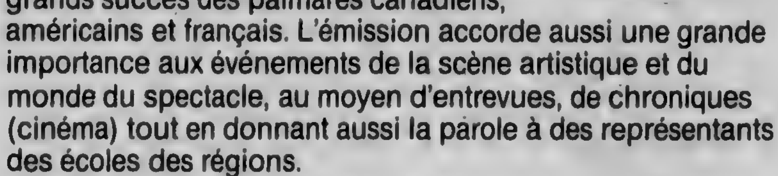
Une période de notre antenne réservée aux plus jeunes, animée par TANTE NADINE qui présente des contes et chansonnettes. Elle invite également ses jeunes amis à participer à l'émission soit en téléphonant, soit en envoyant des dessins qu'elle commente en ondes. Tél. 233-8020

Animation : Nadine Bouché
Réalisation : Jacqueline Blay

Les samedis de pulsation

de 10h00 à 12h00

STÉPHANE CHERPIT



Le rendez-vous de ceux qui apprécient la musique rock, mais aussi le folk, les grands succès des palmarès canadiens, américains et français. L'émission accorde aussi une grande importance aux événements de la scène artistique et du monde du spectacle, au moyen d'entrevues, de chroniques (cinéma) tout en donnant aussi la parole à des représentants des écoles des régions.

Chronique cinéma : Guy Le Madec
Animation: Stéphane Cherpit Réalisation : Léo Dufault

Discothèque ouverte

de 14h00 à 15h00

À l'écoute de vos désirs musicaux, l'émission transmet aussi en ondes, vos souhaits et vos messages. Les demandes doivent parvenir à l'avance, avant 16h00 le vendredi, durant les heures de bureaux, en téléphonant au 786-0332.

Le carnet mondain

à 18h10

Nouvelles régionales

7h55 - 9h57 - 11h54 - 14h03



Vincent Dureault se rendra en Israël

Camille Léon, un personnage de Vincent Dureault devenu populaire au Manitoba francophone, pourra bientôt être connu par des membres des Forces armées canadiennes à l'étranger.

Dans le cadre du "Ray St. Germain Overseas Tour 84", le Franco-Manitobain Vincent Dureault partira un mois en tournée en Allemagne, en Israël et sur l'île de Chypre.

"On a hâte de partir. C'est la première fois qu'un groupe de Winnipeg joue pour les Forces" lance le monologuiste.

Entre le 12 décembre et le 8 janvier, Vincent Dureault sera le maître de cérémonies/animateur de ce spectacle qui incluera **The Dansation Dansers, Cathy St. Germain and Rage, Heidy Hunter, Brian Glow, Dennis Hammerstedt** et **Ray St. Germain.** La production de cette tournée de 10 spectacles est signée par **Glory St. Germain.**

Pour Vincent Dureault, directeur général du Conseil jeunesse provincial, la tournée lui fournira l'occasion de rentrer dans la peau de différents personnages politiques canadiens, du Père Noël et de nul autre que le concierge Camille Léon.

★★★★★★★★★★

Une année pas comme les autres, c'est l'année où l'Acadie est devenue, pour un bref moment, le centre du monde.

De drôle de choses se sont passées: une tortue gelée dans la baie, une comète qu'on voit seulement à chaque vingt ans, un voyage de Joseph et Marie chez le gouverneur Harold...

C'était durant la déportation. Pas celle qui envoyait les Acadiens en Louisianne. Mais plutôt celle qui obligeait les "pêcheux" de déménager en ville.

Si l'histoire de la vieille Anne conserve un peu de vérité, le nouveau-né, Emmanuel à Joseph à Davit, a changé la vie de plusieurs: de l'Orignal, de la Cruche, de la Sainte, de la Sagouine, de Gapi...

Cela, on l'a vu dans les yeux et les gestes de **Viola Léger** durant son spectacle sur la Nativité, **Emmanuel à Joseph à Davit.**

Cette interprète expérimentée ne nécessite pas de présentation. Elle captive son public dans un temps record: au premier regard.

Les textes de **Antonine Maillet** et le jeu de Viola Léger, alias la Sagouine, offrent l'occasion de découvrir une partie de l'Acadie, de connaître une culture si différente de la nôtre, si dynamique.

Emmanuel à Joseph à Davit, produit par le Cercle Molière, jusqu'au 8 décembre au Centre culturel franco-manitobain.

★★★★★★★★★★

Deux femmes seules. Terriblement seules. Sans issue.

La seule porte de sortie évidente de ce foyer, reculé, incarné dans **'Night Mother**, produit par le théâtre Warehouse, c'est le suicide. Mais qui sait? La mort pourrait être un réveille-matin qui ne cessera de sonner.

La vieille Thelma déteste le lait, raffole de la réglisse. À part ses jasettes avec la voisine Agnes ou une visite de son fils Dawson, la vie de cette veuve se passe devant la télé.

Sa fille Jessie ne goûte même pas la nourriture. Les jours des pommes au caramel et du chocolat chaud avec des guimauves sont du monde des souvenirs.

Épileptique comme son père, elle passe pour une femme qui a donné la main à la mort. Même Dawson la considère folle.

Sa mère voit en elle le père: "gone fishing"!

Jessie a compris. Elle est plus heureuse depuis qu'elle a décidé de ne plus appartenir au monde de sa mère, son frère ou son fils.

Il ne reste qu'à souhaiter au revoir à Thelma.

John Orenstein joue Thelma Cates à merveille. Et **Nicola Lipman**, qui interprète Jessie, tient son bout.

Sur une scène spacieuse, ces deux interprètes mettent en pratique un principe indiscutable: si tu es à l'aise avec ton corps, tu n'as jamais de problème à rentrer dans la peau d'un personnage pour occuper naturellement l'espace.

'Night Mother, mis en scène par Linda Moore, se poursuivra jusqu'au 15 décembre au théâtre Warehouse.

★★★★★★★★★★

Shared Stage continue à faire preuve d'un programme des plus diversifiés. En fin semaine: de la musique, du théâtre, des enregistements, des vidéos...

À l'affiche au Royal Albert Arms le 9 décembre **Chris Rutowski** jouera le synthétiseur tandis que **Knut Haugsoen** et **Group** présenteront du jazz; le monologuiste **Chris Sigurdson** présentera "Worried Heroes"; l'enregistrement "The Quack" de **Bill Wallace** pourra être entendu; le vidéo "Renovations" de **Al Poruchnyk** passera à l'écran; et l'émission de radio "Jungles of the Galaxy" de **William Horrocks** sera présentée.

Par ailleurs, le Prairie Theatre Exchange annonce que **Checkin' Out**, de **Kelly Rebar**, sera donné en reprise entre le 13 et 16 décembre au 160, rue Princess, à 20h00.

L'Association des dramaturges du Manitoba, avec le Prairie Theatre Exchange, accueillera l'écrivain **David Fennario**. Une lecture de ses oeuvres, entre autres **Balconville,** une pièce qui met en scène la relation entre les francos et les anglos dans un quartier pauvre de Montréal, sera exécutée le 13 décembre au 160, rue Princess, à 20h00.

Camille Léon montera sur les planches à l'étranger.

★★★★★★★★★★

Une vue de l'extérieur permet peut-être de mettre la situation dans la bonne perspective? Surtout lorsqu'on parle du travail qu'entreprend une maison d'édition francophone au Manitoba.

Dans le journal montréalais **La presse** du 22 novembre de cette année, le journaliste **Réginald Martel** conclut un texte sur les Éditions du Blé en indiquant que les maisons d'édition au Québec prennent peut-être des choses pour acquis.

"Et quand les éditeurs québécois se plaindront des difficultés du métier, parlez-leur donc des Éditions du Blé, dans la lointaine municipalité de Saint-Boniface, où il y a deux librairies francophones. Cette fois, j'ai bien entendu: deux."

Dix ans, 54 titres, 271 000$ de recettes et 87$ de déficit. L'anniversaire des Blé, cela se fête!

Où? Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, lors d'un vin d'honneur le 9 décembre, à 14h00.

Mais attention: la publicité des Éditions du Blé est claire. Ce sera une célébration tournée vers l'avenir.

Voilà pourquoi on profite du rassemblement lors de ce dixième anniversaire de la première maison d'édition au Manitoba francophone pour lancer plus d'une demi-douzaine de nouveaux titres:

À la façon d'un charpentier, de Paul Savoie; **La quête de Mathusalem**, Louise Filteau; **Le Château du soleil,** de Madeleine Laroche; **Le Métis canadien**, de Marcel Giraud; **Prévlouzes du printemps**, de Charles Leblanc; **Dix plus un demi** de Alexandre Amprimoz; et **L'incomparable** de J.R. Léveillé.

Roland STRINGER









La prise de vue

Fait d'hiver: *résister contre le froid*

L'hiver plus la campagne entraînent la faillite? Pas du tout. Pourtant, dans* Fait d'hiver*, on a l'impression que, pour certains agriculteurs, résister à la conjoncture économique, c'est un peu essayer de se révolter contre la nature.

On a beau s'acheter un plus petit tracteur, la situation agricole présentement n'offre rien de gratuit au fermier. Au contraire, plusieurs ont déjà perdu leurs chemises!

C'est sans doute la raison pour laquelle Hollywood a estimé viable de lancer des films qui ramènent le public nord-américain à la terre. Ironiquement, le tournage de **Fait d'hiver**, par l'Office national du film, a été entrepris plus ou moins durant la même période.

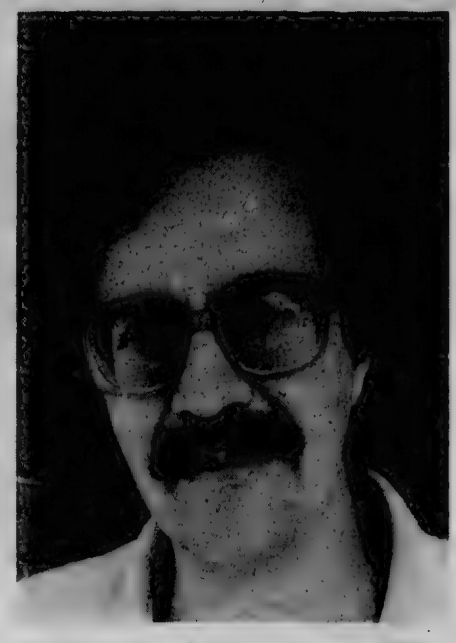
Les similarités de cette réalisation de Claude Grenier (**L'Esprit des neiges**) et de **Country**, avec Jessica Lange, sont nombreuses.

Il va sans dire que l'ONF n'a pas pu se payer le luxe d'une tornade sensationnelle pour présager la faillite d'une famille au Dakota du Nord comme dans **Country**.

Pourtant, les deux productions cinématographiques gardent le foyer sur la famille et l'effet d'une faillite sur les relations entre leurs membres.

Dans les deux cas, les enfants comprennent mal la situation. Avec un walkman sur la tête, le jeune garçon se dit: les choses ne vont pas bien, maman s'inquiète et papa est fâché!

Le père de ces deux vues est quasiment interchangeable. Frustré, coléreux, à la suite de sa visite chez les créanciers (dans le cas de **Fait d'hiver** à la Caisse populaire), il se résigne à l'alcool avant de reconnaître



Claude Grenier. Réalisateur pour la région Ouest de l'Office national du film.

la valeur de sa famille.

Il y a aussi des différences. La femme dans **Country** ne reste pas dans la cuisine! La fin de **Fait d'hiver** ne nourrit pas l'illusion que les choses iront mieux!

Là où le court-métrage **Fait d'hiver** se distingue considérablement de **Country**, c'est dans son approche. Autant du côté technique que thématique. On pense au froid de l'hiver. Les prises de vue du sud du Manitoba évoquent particulièrement bien cette saison contre laquelle il est si difficile de lutter.

Typique de plusieurs court-métrages dramatiques, cette production de la région Ouest de l'ONF abuse du sous-entendu et met en scène seulement les extrêmes: la chaleur familiale et la froideur de la situation économique.

En tant que production locale qui tente de mettre le Manitoba francophone sur la carte, **Fait d'hiver** démontre clairement une maturité de l'ONF par rapport aux années de **Le Manitoba répond plus**.

Enfin, malgré l'interprétation chevronnée de Gilbert Sicotte dans le rôle du père, l'accent québécois enlève de la force à un produit *Made in Manitoba*.

Fait d'hiver, avec Gilbert Sicotte, Frédérique Collin, Christian Molgat, Geneviève Groleau, Cecil Semchyshyn, Anna Friedman, Leon Goovaerts, Daniel Moquin, Réal Bérard, Jim Tallosi, Morris Donaleyko, Charly Okapiec, a été réalisé par Claude Grenier. D'une durée de 26 minutes, ce film pourra être vu au Cinéma Main, 243, rue Main, le 10 décembre, à 20h00.

En aparté. Places in the Heart, avec Sally Field, frise le romantique. Ce qui n'enlève rien à l'interprétation et à la photographie d'une famille qui cultive le coton durant les 30. Le message envoyé sur la manière dont la société traite ses minorités (les noirs, les handicapés physiques, les femmes et même les personnes qui succombent à l'infidélité!) ne manque pas de puissance.

Du cinéma français passera durant la prochaine semaine au Cinéma 3. Le dernier Truffaut, **Vivement dimanche**, avec Fanny Ardant et Jean-Louis Trintignant, et le film policier qui met en vedette Philippe Léotard et Natalie Baye, **La balance**.

Sans oublier le grand film de Abel Gance, **Napoléon** (1927), qui jouera à ce même cinéma la fin de semaine prochaine.

R.S.

À l'affiche

Jeudi 6

- Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain mettra en vedette le pianiste Normand Touchette du jeudi au samedi.

Vendredi 7

- Le premier festival de blues aura lieu au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, à 19h30.

Samedi 8

- Une rencontre avec Louise Filteau est prévue à la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface, à 14h00.

- Différents invités parleront sur **Winnipeg: Today and Tomorrow** à la salle paroissiale St. Luke's, à 10h00.

Dimanche 9

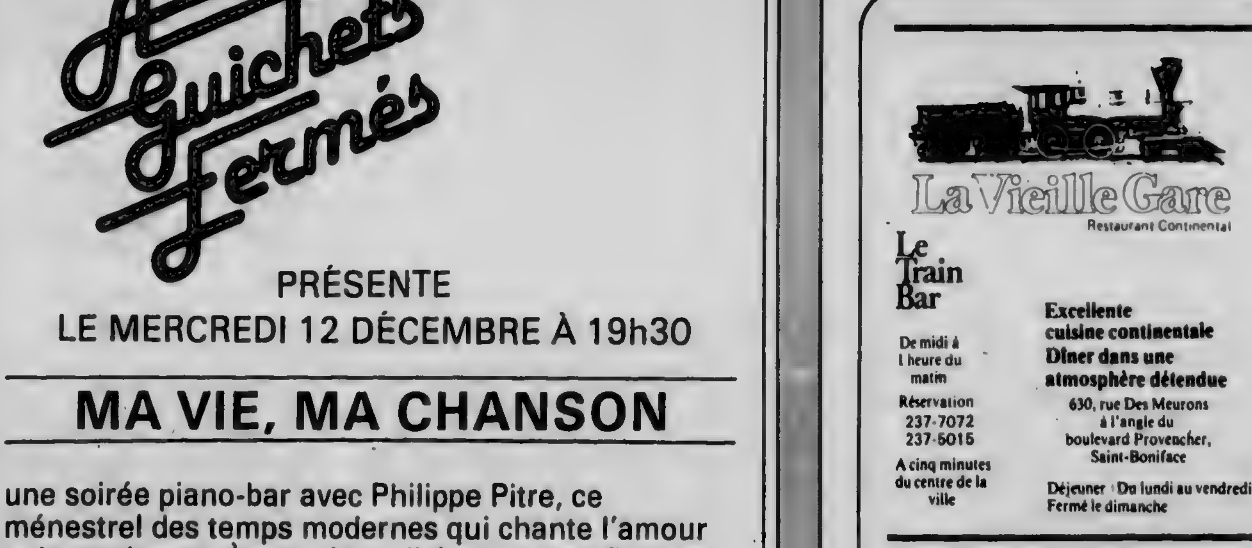
- Le comité de parents Scouts-guides de Saint-Boniface tiendra un déjeuner aux crêpes au sous-sol de la cathédrale entre 9h00 et 14h00.

- Le public est invité à un vin d'honneur à l'occasion du dixième anniversaire des Éditions du Blé. Au Centre culturel franco-manitobain entre 14h00 et 16h30.

- Les Winnipeg Singers présenteront **Festival of carols** à l'Église unitaire Young, à 20h00.

- **Shared Stage** sera au programme du Royal Albert Arms, à 20h00.

- Le film "Banzai", avec Coluche, pourra être vu au Musée de l'homme et la nature, à 20h00.



PRÉSENTE

LE MERCREDI 12 DÉCEMBRE À 19h30

MA VIE, MA CHANSON

une soirée piano-bar avec Philippe Pitre, ce ménestrel des temps modernes qui chante l'amour et la tendresse. À son piano, il évoque ses rêves et ses espoirs et il vous offre des ballades et des romances signées par les plus grands compositeurs.



Réalisation: Donald Hétu

CBWFT Manitoba La télévision de Radio-Canada

La Société historique de Saint-Boniface

vous invite cordialement à assister à la conférence traditionnelle de Mgr Maurice Baudoux présentée par Mgr Antoine Hacault

SAINT—BONIFACE ET LA CATHÉDRALE SAINT-MICHEL DE FULDA

SALLE "A" CENTRE DE PASTORALE 622, RUE TACHÉ

LE MERCREDI 12 DÉCEMBRE 20H00



Béni soit celui que tu portes



Claude Blanchette

INTERROGATION

Un jour qu'elle rentrait d'une randonnée avec ses amies - elles en avaient profité pour se promener dans les bois, les feuilles aux chevilles - Anne lui avait dit: "J'aimerais que tu ailles rendre visite à notre bonne vieille cousine Elizabeth. Son vieux Zacharie est aveugle et je sens qu'elle a bien besoin de toi."

Joachim riait parfois des pressentiments de son épouse, mais il avait appris à ne pas intervenir et même à s'y fier. Il regardait sa fille. Elle était si belle, si pleine de vie. Il en était tellement fier. Elle avait travaillé tout l'été. Un petit voyage, ça ne pouvait que lui faire du bien. D'ailleurs, il la trouvait changé depuis quelques jours. Comme si quelque chose s'était passé en elle. "Ça doit être l'approche des noces", disait-il.

Mais Anne n'était pas dupe. Elle savait que quelque chose d'important s'était passé. Elle ne lui avait rien confié, mais une maman, ça sait! Elle sentait comme une "présence" chez sa fille. Comme si elle était... mais non ce n'est pas possible. Elle aurait voulu la garder auprès d'elle pour mieux vivre son secret, mais Anne savait que sa cousine voulait voir sa fille. Pourquoi? Elle n'aurait pu le dire.

Le voyage en train avait été bien court pour une jeune fille avide de tout voir et de tout comprendre. À La Salle, elle s'était rendue directement chez sa cousine qui habitait une maison tout au bout du village.

Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir Elizabeth enceinte de plusieurs! Zacharie en était drôlement fier! Ils auraient une descendance, et ce, malgré leur âge avancé. Ce cher Zacharie, il était tout heureux malgré sa cécité. Elizabeth avait insisté qu'il aille voir les médecins, mais il savait, lui, que ça ne donnerait rien. Il connaissait la racine de son mal, mais il ne le disait à personne.

Et un soir où Zacharie était allé jaser avec le voisin, Elizabeth, levant les yeux de son tricot, la main posée sur son ventre gonflé, avait soupiré: "Heureuse es-tu ma fille. Béni soit celui que tu portes. Il vient du Très Haut."

Et alors Marie, le coeur bondissant de joie, admit pour la première fois, son secret: "Mon âme exalte le Seigneur..."

Et son nom était Maman.

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

Notre-Dame-de-Lourdes

Ce n'est pas l'authenticité des chiffres qui est en question

Il arrive parfois que les chiffres présentés pour appuyer un motif ne racontent pas complètement la réalité.

Ceci serait la conclusion possible pour celui qui approfondirait davantage les chiffres comparatifs publiés dans le bulletin de la Commission scolaire la Montagne (au sujet de l'assemblée extraordinaire du lundi 12 novembre). Il est question ici des pourcentages utilisés pour comparer les augmentations du coût de la vie et des salariés professionnels de la division et des salariés en industrie durant les dernières 18 années.

La véracité des chiffres publiés n'est pas en question, car celui qui les a utilisés s'est sûrement assuré de leur légitimité. Plutôt, le point important est que ces chiffres ne représentent pas les augmentations réelles qui ont été laissées après que les gouvernements ont approvisionné la bourse publique avec les impôts sur le revenu.

Le calcul n'est pas difficile pour trouver que les salariés n'ont reçu guère plus que 60 pour cent des augmentations. Un seul exemple calculé en utilisant la table fournie par Revenu Canada est suffisant pour réaliser que les salariés de la Montagne en question ont contribué environ 40 pour cent de ces augmentations en impôt.

Par exemple, un salarié avec un salaire imposable de 2 500$ en 1983, et qui aurait reçu une augmentation de 1 000$, aurait eu 588$ pour "sa poche" et 412$ pour la bourse publique.

Quelle a donc été la vraie augmentation de ces salariés professionnels? Environ 60 pour cent du 342 pour cent rapporté dans le bulletin? Peut-être pas si mal que ça, mais pas non plus aussi considérable qu'un observateur aurait pu le croire sans s'y arrêter davantage!

Autre chose d'intéressant sur ce même bulletin? Eh bien sûr! Le commissaire Maurice Delichte de Saint-Alphonse a été élu président, tandis que Gilles Collet de Notre-Dame-de-Lourdes est devenu vice-président. Les autres commissaires élus ont été. Roger Bruneau, Robert De Rocquigny, et Roland Rey (les trois de la région. Haywood et Saint-Claude), Greg Gaudet et Fernand Rondeau (de la région Saint-Léon et Somerset), Garry Lippens et Jack Van De Velde (les deux de la région Mariapolis et Bruxelles).

Par ailleurs, l'équipe de ballon volant des filles qui a participé aux éliminatoires provinciaux à Treherne (les vendredi et samedi 30 novembre et 1er décembre) ne s'est pas rendue en finale. Elle a gagné les deux parties contre Ashein, une contre Shoal Lake, aucune contre Sainte-Rose, deux contre Balmoral Hall. Elle a perdu ses deux dernières parties contre Miami. L'équipe de Souris s'est mérité la première place, celle de Miami la deuxième, et celle de Treherne la troisième.

Aussi, Notre-Dame-de-Lourdes a été représenté au 22e Festival de poésie et d'art dramatique à Bruxelles durant la dernière semaine de novembre.

Les élèves en deuxième année ont eu le trophée pour le choeur parlé, tandis que ceux de la sixième ont obtenu un trophée en Art dramatique, avec un texte inédit.

Natasha Lesage (en 2e année), Joanna Van Damme (en 3e) et Lisa Smirl (en 4e) ont recu un trophée pour leur présentation en poésie solo. Au niveau secondaire, Mélanie Brisson et Yvette Cenerini ont obtenu leurs trophées pour présentation en poésie bilingue.

Denis BIBAULT

Calendrier

Soirée annuelle des sportifs: le samedi 15 décembre dans la Salle paroissiale Notre-Dame. 250 billets pour banquet et soirée, en vente à 12$ (aux résidences de Roland Brouzes et du secrétaire trésorier).

Échange 84

RÉUNIONS SPÉCIALES

mardi à
Saint-Vital
le 11 décembre à 20h00
à la bibliothèque de
l'école Lavallée
511, chemin Ste-Anne

jeudi à
Saint-Boniface et Norwood
le 13 décembre 1984
à la salle Académique
du Collège universitaire de
Saint-Boniface,
196, av. de la Cathédrale
à 20h00

Le Centre culturel franco-manitobain, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Fédération provinciale des comités de parents et la Société franco-manitobaine vous invitent à une rencontre spéciale avec vos organismes provinciaux. À cette réunion, chaque organisme vous présentera sa programmation pour l'année à venir, pour ensuite discuter de vos préoccupations et de votre avenir comme Franco-Manitobain(e). Cette rencontre est la place pour se faire **entendre**.









PROFITEZ—EN, CAR L'AVENIR VOUS APPARTIENT!!!

Saint-Léon

Toute la paroisse a pris part

Le 10e anniversaire du comité culturel local fut fêté par presque toute la paroisse.

En effet, malgré le temps maussade, la population répondit en grand nombre à l'invitation de l'exécutif. Une saynète racontant les débuts de l'organisme ouvrit la soirée. C'était une composition locale jouée par nos acteurs.

Pour impliquer les jeunes à la fête, il y avait trois événements. Premièrement, un concours de composition "Pourquoi parler français", qui avait été lancé deux semaines auparavant. Pendant cette soirée, le comité culturel a décerné cinq prix (des livres français) aux gagnants: Robert Rondeau (1ère et 2e années), Philippe Grenier (3e et 4e années), Danette Fortier (5e et 6e années), Colette Labossière (7e et 8e années), Denise Martel (10e année).

Deuxièmement, il y avait la récitation de poèmes appris pour le festival de poésie et d'art dramatique de La Montagne et troisièmement des jeux auxquels jeunes et adultes pouvaient prendre part. Pour ceux qui voulaient être plus tranquilles, il y avait les cartes. Tous ont pu se divertir tout en dégustant de la bonne tire de la Ste-Catherine (c'était le 25 novembre), tire confectionnée par les dames du Club Simon-Nivon.

Deux prix d'entrée furent tirés. Les chanceuses? Natalie Bouvier et Stella Labossière.

Juste avant le goûter, Lise Mulaire-Rémillard se fit le porte-parole de la communauté pour remercier le groupe Katimavik pour leur aide durant leur stage à Saint-Léon. Ces jeunes avaient bien voulu nous faire un numéro de chants et animer les jeux de la soirée.

Notons encore que l'école élémentaire fut bien représentée au Festival de poésie et d'art dramatique de La Montagne, qui se tenait les 27, 28 et 29 novembre à Bruxelles.

Plusieurs élèves ont rapporté des trophées pour leur bonne récitation: Philippe Toupin, Claudette Rondeau et Julie Grenier en maternelle, Michel Talbot en 7e année, et le choeur parlé des 7e et 8e années.

En plus, ceux-ci ont eu des mentions honorables: Natalie Bouvier, Colette Labossière, Jocelyn Grenier et Nadine Geirnaert.

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Le 19 décembre: concert de Noël au Centre récréatif à 20h00.

Voulez-vous être chrétien?

La Bible, La Parole de Dieu, Dit:

Tous ont péché contre Dieu, Le Créateur.

Le Salaire du péché, c'est la mort -physique et spirituelle (la séparation éternelle de Dieu).

Jésus-Christ (Dieu et Homme) est mort pour nous.

Pour recevoir le don gratuit de Dieu, la Vie Éternelle, Il faut être né de nouveau par l'Esprit de Dieu. (1) Vous repentir (vous détourner) du péché. (2) Croire en Jésus-Christ que Dieu a ressuscité des morts. (3) Recevoir Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur, Le confesser devant les hommes et Le suivre.

Lisez dans la Bible: Galates 5.19-21; Romains 3.23; 6.23; 5.8; 10.9-10; Luc 13.3; 9.23; Jean 1.1-14; 3.1-21; Matthieu 25.41-46; Apoc. 21.8.

L'Église Chrétienne Évangélique de Saint-Boniface
(231 Kilson - 233-6307; 233-8435)

Une Église où l'on prêche la parole de Dieu
le dimanche à 11h00

Bon, ça y est, ça recommence, le hockey!

C'est la rage du hockey cet hiver à Saint-Jean-Baptiste! C'est presque un retour aux années 50. Pourquoi?

Il faut penser à deux facteurs principaux: d'abord un nombre impressionnant de gens responsables et intéressés, et ensuite des facilités neuves ou rajeunies. En effet, après des années d'efforts pour prélever des fonds, faire des plans, etc., le comité local des Parcs et Récréation a pu réunir le nécessaire pour construire cette fameuse nouvelle salle d'attente et redonner à la patinoire vieille de plus de 30 ans une apparence toute neuve.

Et voilà, cette semaine, ça commence! D'abord chez les jeunes (il faut partir à la base), un groupe composé de Gilbert Ayotte, Guy Sabourin, Rita Marion, Rose et Eugène Bellemare, Claude Lafond et Norbert Sabourin se charge du hockey mineur. Une première équipe de petits de 8 ans et moins s'entraîne avec l'aide de Raymond Touzin, Norman Roy et Randy Manikel, et se cherche de l'opposition dans la région.

Bernard Baril, Paul Daneault et Georges Sabourin s'occupent de l'équipe des "grands" (10 ans et moins) qui jouera dans la division 2 de la ligue Pembina Valley contre deux équipes de Morden et d'autres de Winkler, Carman et Domain.

Deux parties

D'autre part, la grosse équipe, les ROYals, perdait sa première partie de ligue dimanche soir 8 à 4 à Morden. Les compteurs des ROYals étaient Paul Rodrigue, Claude Dupuis, Marcel Devigne et Albert Fillion. L'équipe jouera deux autres parties à l'étranger avant de se montrer pour la première fois à Saint-Jean le 14 contre Morden et recevoir ensuite Altona le 18, Miami le 21 et Emerson le 28. En janvier, ce sera Emerson le 4, Sainte-Agathe le 6, Altona le 15, Morden le 18, Dominion City les 22 et 29, et Sainte-Agathe le 27. Miami reviendra le 2 février pour terminer la saison à Saint-Jean-Baptiste.

Jacques Daneault et Marcel Marion se partagent la tâche d'entraîner pour les ROYals. On vous rappelle que les billets de saison se vendent 20$ pour les 12 parties; l'entrée à chaque partie coûtera 2$ à la porte. Gens de Saint-Jean, appuyez votre grosse équipe, ça fait longtemps qu'on n'en avait pas!

La semaine prochaine, nous parlerons des Shifters et des Canadiens.

Florent BEAUDETTE

Calendrier

- Le 7 décembre à 17h30 au Club des Pionniers, souper "pot luck" de la Ligue féminine catholique

- Le 7 décembre à 20h30 au sous-sol de l'église, assemblée ouverte des A.A.

- Le 11 décembre à 19h30 chez Isabelle Barnabé, pour ceux et celles intéressé(e)s aux saynètes 85, venez rencontrer Janine Tougas.

- 12 - 15 décembre, au Salon Nord du couvent (pas à la patinoire comme annoncé plus tôt), prise de photos de famille pour l'album-souvenir de la paroisse. Prenez rendez-vous avec Jeannine ou Ulysse Dupuis au #34161.

- Le 14 décembre à 20h30 à la patinoire de Saint-Jean-Baptiste, première partie à domicile des ROYals contre Morden.

- Le 15 décembre à 19h30, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, pastorale de Noël présentée par la chorale "Notre-Dame-des-Champs"

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 237-3319



À l'assemblée annuelle, Annette Dupuis a été honorée pour 10 ans de service solide à l'emploi de la Caisse.



400, avenue Taché
(en face de l'Hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

25 personnes à Échange 84

Lors de la visite de représentants des organismes franco-manitobains le 28 novembre, quelque 25 personnes de Saint-Jean-Baptiste et de la région se sont rendues à la réunion présidée par Réal Sabourin de la SFM.

Les visiteurs pour la SFM, Radio-Canada, les comités de parents, les coopératives et le Centre culturel franco-manitobain ont expliqué à tour de rôle les buts de chaque organisme et les services que chacun offre aux Franco-Manitobains.

De son côté, Simone Lavallée, représentant la Fédération des aînés, donnait un aperçu des projets qui, en 1985, amèneront les membres des différents clubs de la province à mieux se connaître et à partager certaines activités.

Célima Bruneau présentait ses idées sur le rôle de la Ligue des femmes catholiques dans une paroisse, et Isabelle Barnabé en faisait autant à propos du comité culturel de Saint-Jean-Baptiste, tout en présentant quelques projets pour 1985.

Somme toute, pas beaucoup de monde, mais les visiteurs semblaient contents de leur passage à Saint-Jean-Baptiste.

Un seul changement

Stabilité à la caisse pop: c'est ce que 75 des 833 membres ont pu constaté lors de la 43e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Jean-Baptiste.

Au 30 septembre 1984, l'actif était de 5,49 millions de $, une augmentation de 2,5%. Tous les autres chiffres ressemblent à ceux de l'année précédente.

À la direction, un seul changement: Claude Goulet revient comme directeur à la place d'Alcide Lévesque (déménagé à Saint-Norbert).

Collège Universitaire de Saint-Boniface

CUSB

200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
1 (204) 233-0210

COURS DU SOIR ET DU 2e SEMESTRE 1985

Mercredi 2 janvier 1985: reprise des classes.

Du mercredi 2 janvier au vendredi 4 janvier 1985:
Période d'inscription aux cours du soir et du 2e semestre.

Vendredi 11 janvier 1985:
Date limite de changement aux demi-cours du 2e semestre sans pénalité financière.

Vendredi 15 mars 1985: Date limite de retrait des cours.

COURS DU 2e SEMESTRE

ARTS ET SCIENCES

Anthropologie

• Anthropologie culturelle	76.122	mardi et jeudi de 10h30 à 12h00	[salle 2174]
• Indiens de l'Amérique du Nord	76.359	lundi et mercredi de 13h30 à 15h00	[salle 3125]

Géographie

• Géographie humaine	53.124	mardi et jeudi de 9h00 à 10h30	[salle 2174]

Psychologie

• Introduction aux méthodes de recherche	17.226	lundi et merdredi de 13h30 à 15h00	[salle 3176]
• Problèmes contemporains	17.353	mardi et jeudi de 9h00 à 10h30	[salle 2159]
• Le développement de l'adolescent	17.231	lundi de 11h00 à 13h30 et mercredi et vendredi de 11h00 à 12h00	[salle 3001]

Sociologie

• Sociologie du travail	77.337	mardi et jeudi de 10h30 à 12h00	[salle 3125]

Français

• Morpho-syntaxe du français contemporain	44.206	mardi et jeudi de 15h00 à 16h30	[salle 3015]

Chimie

• Introduction à la chimie universitaire II	2.128	mardi et jeudi de 9h00 à 10h30	[salle 3176]
	[Lab.]	jeudi de 13h30 à 16h30	[salle 3143]

Mathématiques

• Introduction à l'algèbre linéaire	13.145	lundi, mercredi et vendredi de 10h00 à 11h00	[salle 3014]
• Calcul III B	13.249	mardi et jeudi de 9h00 à 10h30	[salle 3014]

Sciences biologiques

• Génétique I	1.246	mardi et jeudi de 10h30 à 12h00	[salle 3176]
	[Lab.]	lundi de 13h30 à 16h30	[salle 3162]

ÉDUCATION

• Psychologie du développement	43.201	lundi de 11h00 à 13h00 mercredi et vendredi de 11h00 à 12h00	[salle 3001]
• Bibliothèque scolaire	63.313	mardi et jeudi de 10h30 à 12h00	[salle 1147]

NOTE: Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez vous adresser au Secrétariat du Collège universitaire de Saint-Boniface au 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface ou appeler le 233-0210 (poste 112)

COURS DU SOIR

ARTS ET SCIENCES

Géographie

• Problèmes canadiens	53.348	mardi de 19h00 à 22h00	[salle 2174]

Sociologie

• Les familles en crise	77.364	mercredi de 19h00 à 22h00	[salle 3125]

Français

• Cours d'expression orale (63.208)	44.203	mardi et jeudi de 16h30 à 18h00	[salle 3001]

Traduction

• Thème II	44.404	lundi et mercredi de 16h30 à 18h00	[salle 3121]

ÉDUCATION

• Perfectionnement de l'expression orale II	63.208	mardi et jeudi de 16h30 à 18h00	[salle 3119]
• Atelier d'art (dessin)	63.217	mercredi de 16h30 à 19h30	[salle 1147]
• Méthode de lecture (3e à 6e)	63.312	jeudi de 16h30 à 19h30	[salle 1153]
• Informatique en éducation II	81.303	jeudi de 19h00 à 22h00	[salle 2125]
• Problèmes actuels en éducation	116.101	mercredi de 19h00 à 22h00	[salle 2010] [salle 3014]
• Télécommunications: par enseignement à l'enfance en difficulté (Ce cours débute le 9 janvier)	43.305	mercredi de 18h00 à 21h00	[salle 3019]

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

En plus du programme régulier d'aide financière pour étudiants manitobains (i.e. STUDENT AID BRANCH) le C.U.S.B. peut offrir les bourses suivantes.

1. Fonds de bourses du Collège: prière de s'informer auprès du Secrétaire général du CUSB (Ceci inclut les 2 bourses de la Caisse populaire de Saint-Boniface au montant de 500,00$ chacune).

2. Bourses du Secrétariat d'État du Gouvernement fédéral pour tout étudiant manitobain admis dans un programme d'études à plus de 60% dans la langue française: prière de s'informer auprès du Secrétaire général lors des inscriptions.

3. Pour étudiants adultes du Collège communautaire: ils doivent être admissibles aux programmes d'aide financière du Ministère de l'Emploi à la condition qu'ils n'aient pas fréquenté l'école depuis moins de 12 mois et qu'ils soient inscrits à plein temps à un programme d'études d'une durée maximum de 52 semaines.

Il en fallait de l'amour pour élever une famille durant la dépression

Une joie sereine captivait Adélina et Cyrille Hébert le 17 novembre lors d'une fête spéciale, au Club La Vérendrye pour souligner leur 55e anniversaire de mariage.

C'est à cette occasion que Marguerite Hébert a présenté aux jubilaires un document généalogique et un cadre étalant des photos du clan Malo-Hébert.

Adélina Malo et Cyrille Hébert se sont mariés à Saint-Malo le 20 novembre 1929. Ils ont vécu dans leur paroisse natale toute leur vie. Ils se sont établis sur une ferme où ils ont élevé une famille de sept garçons. Leur fils ainés, Julien, a pris la relève en 1956. Ils comptent maintenant 23 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

À quoi attribuer la réussite de 55 ans de mariage? Serait-ce à la confiance et au respect du conjoint? "Dans l'temps... on appelait ça de l'amour" a répondu Cyrille Hébert.

Eh bien oui, il en fallait de l'amour pour élever une famille durant la dépression. Par contre, la ferme était l'endroit idéal pour subsister, même s'il fallait travailler dur. On comprend aisément ce qu'a dû être pour eux l'achat de leur premier tracteur!

Un bon souvenir

Pour Adélina Hébert, appelée aussi tante Titoune, "c'était pas si pire que ça". Femme pratique de son temps, elle rayonnait dans l'accueil, en servant de gros repas et excellait dans la fabrication de couvre-pieds.

De son côté, son mari était mordu de la chasse au chevreuil. Il a toujours eu son gibier, paraît-il. Mais c'était bien dans les veillées que Cyrille Hébert était à son meilleur, car il possédait un don inné pour la musique.

Pouvoir jouer quatre instruments de musique et vouloir les jouer tous en même temps peut poser un problème. Mais pas pour Cyrille Hébert. En 1970, il a conçu un moyen de jouer ses instruments préférés:



Adélina et Cyrille Hébert

le violon, l'harmonica, le piano et les tambours, tous en même temps. Autrement dit, il formait un orchestre à lui seul. Et il en a fait danser du monde!

C'est ainsi qu'en 1974 il avait participé à l'émission DIMENSION J à la télévision de Radio-Canada, un bon souvenir que le couple Hébert aime à rappeler.

Depuis quelques années les activités ont ralenti, bien sûr, mais il existe encore chez ce couple cette joie de vivre qui fut sans doute la réponse à leur amour.

Notons enfin que, Étienne Hébert est l'ancêtre des Hébert. Né vers 1625, il était le fils de Jacques Hébert et de Marie Juneau de La Haye-Descartes, paroisse de Baiesne, Touraine, France. Il est arrivé en Acadie en 1640. Il s'est marié à Port-Royal en 1650 à Marie Gaudet (née en 1633), fille de Jean Gaudet et de Nicole Coleson. Ils eurent 10 enfants.

Yolande FOREST

Des histoires de chasse pour en rire

Soit pour chasser l'ennui, le souci, les tracas ou les pressions du travail, prendre congé de la famille, vider l'esprit, remplir le frigo, reprendre contact avec la nature, ou encore, revivre à la façon des ancêtres. Autant de raisons valables regroupent les chasseurs en novembre.

Certains sont chanceux et rapportent des cornes. D'autres le sont moins. Ce qui reste... des yeux clairs et des histoires à remplir les soirées de rires.

Voici des solides en saison.

Bien installé au salon, Untel vérifiait sa carabine vidée. Un coup est parti. Le gros trou au plafond en témoigne.

Un autre épaulait rien que quelques secondes après les heures allouées, allait justement tirer, alors que, du coin de l'oeil, il aperçoit... le garde-chasse.

Une fois rendu dans son camion, ce respectueux de la loi vérifiait, lui aussi, le canon vidé. Et, pan! Le coup perce un pneu à travers le plancher de son GMC.

Encore un autre commentait: "... Je le voyais, l'animal, à cinq cents pas de moi.. Je vise, je tire et lui fend le coeur drète en deux!..."

Sans compter que, immanquablement, le gibier apparaît à la passe au moment où les besoins humains naturels se font des plus pressants!

S'en suivent les dégâts sur les bottines, les salopettes et, surtout, le coup raté!



On reconnaît René Dubois et Luc Preteau, avec leur trophée: un élan.

On en rira longtemps... Et déjà on tire... au moins des plans pour pareille détente l'an prochain.

Soulignons que dans l'article paru sur le volley-ball, il s'agissait bien de Reynald **Collette**.

Paulette GOSSELIN

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

La Société canadienne des postes entreprend une nouvelle phase d'innovation dans le cadre de son évolution à titre de société de la Couronne. Notre technologie est de fine pointe. De plus, la qualité et la diversité des services que nous offrons à nos clients individuels et aux entreprises augmentent sans cesse.

SUPERVISEUR, INFORMATION OPÉRATIONNELLE

Situé à Régina et relevant du Directeur, Gestion de la production, ce poste offre un débouché de carrière idéal pour une personne intelligente, analytique et ingénieuse qui a de l'habilité à communiquer efficacement avec tous les échelons de la direction. Les responsabilités principales de ce poste sont les suivantes:

- Déterminer les besoins d'information que requiert la direction relativement aux activités opérationnelles.
- Pourvoir la direction des informations nécessaires pour le traitement efficace du courrier.
- Contribuer aux besoins d'information de la société et/ou de la division.
- Contribuer à une gestion de production plus efficace.

Le titulaire aura des qualifications académiques pertinentes avec au moins trois ans d'expérience opérationnelle dans un environnement informatisé. De l'expérience préalable dans les opérations postales ainsi que des capacités de supervision sont nettement des atouts.

Le salaire de ce poste se situe entre 27 500$ et 30 800$ selon l'expérience et les qualifications. De plus, la société offre un éventail complet d'avantages sociaux. Les candidats intéressés sont invités à soumettre un curriculum vitae détaillé en toute confidence à:

Centre d'emploi
Société canadienne des postes
Hall principal
266, avenue Graham
Winnipeg, Manitoba
R3C 0K0

Un employeur pour l'action positive.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



C'est nous qui décidons!

"Francofonds participe activement à l'épanouissement de la communauté. C'est nous, par contre, qui décidons de son degré de participation. D'où l'importance de contribuer à Francofonds.

Mon mari, Guy Jubinville, et moi-même, sommes heureux de faire notre part pour la communauté."

Gilberte Proteau
Présidente
La Société franco-manitobaine



En quatre ans, Francofonds a contribué plus de 100 000$ aux projets de 80 organismes, dont le Service de conseiller, l'Association des scouts et guides de Saint-Vital, le comité de parents de Saint-Adolphe, le comité culturel de Saint-Lazare, les Danseurs de la Rivière Rouge, la Maison franco-manitobaine, la Société historique de Saint-Boniface, le Conseil jeunesse provincial, le comité culturel de Somerset (à suivre...)



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public CRTC 1984-285. **Politique MF: Plus grande souplesse dans la présentation d'émissions de formule mosaïque.** Dans son avis public du 20 avril 1979 intitulé "Mise en application de la politique MF", le Conseil indiquait qu'il avait réduit les cibles pour les émissions présentées selon les formules premier plan et mosaïque combinées à 33% pour les titulaires de stations indépendantes et à 50% pour les titulaires de stations jumelées. Par la même occasion, il indiquait que les segments horaires considérés comme relevant de la formule mosaïque en fonction des sous-catégories d'enrichissement ne devraient contenir pas moins de 30 secondes de matériel d'enrichissement. Après avoir examiné davantage la question et tenu compte des observations reçues des radiodiffuseurs de stations MF, le Conseil entend favoriser une plus grande souplesse dans la présentation d'émissions de formule mosaïque, en modifiant les procédures relatives à la politique qu'il avait annoncée. Les titulaires devront seulement préciser, dans leur promesse de réalisation, les niveaux qu'elles comptent atteindre en ce qui a trait aux émissions présentées selon les formules premier plan et mosaïque combinées. Les cibles actuelles (50 % pour les titulaires de stations jumelées, 33 % pour les titulaires de stations indépendantes) seront conservées par suite de la procédure revisée.

Vous pouvez consulter la documentation complète de cet avis durant les heures normales d'affaires à l'adresse indiquée ci-dessus, ainsi qu'au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec) et aux bureaux régionaux: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4. Pièce 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105 VAncouver (Colombie-Britannique) V7Y 1C6. Pièce 428, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax (Novuelle-Écosse) B3J 2A8. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Si vous désirez mieux connaître les droits et obligations des participants à une audience publique, veuillez consulter "Règles et Procédures du C.R.T.C.", disponible au prix de 1,50$ DLR au Centre d'édition du gouvernement canadien, Approvisionnements et services, Hull (Québec) K1A 0S9. Vous pouvez également communiquer avec la Direction des audiences publiques du C.R.T.C. au (819) 997-1328 ou 997-1027, les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 où le bureau régional du Conseil à Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Halifax (902) 426-7997, Winnipeg (204) 949-6306.

Canadä

Message important pour ceux qui veulent voyager avec VIA Rail durant le temps des Fêtes:

Nous nous préparons à vous transporter à temps avec confort et courtoisie, *et* à ne ménager aucun effort pour vous satisfaire.

VOUS avez peut-être beaucoup entendu parler de VIA Rail dernièrement. Vous vous interrogez: devrais-je prendre le train durant les vacances de Noël? Les trains seront-ils bondés? Seront-ils à l'heure?

C'est sûr que vous pouvez prendre le train. Vous y serez bien accueillis, car nous avons pris des mesures spéciales pour vous en assurer.

Nul doute que VIA sera occupée. Nous le sommes toujours à l'époque de Noël... tout comme les compagnies aériennes, les lignes d'autobus et les autoroutes.

Pourquoi donc toutes ces histoires sur VIA? diriez-vous.

À Noël dernier, une incroyable vague de mauvais temps, partout au Canada, s'est abattue sur les vieux trains de VIA... et sur quelques-uns de nos plus récents.

C'est bizarre, mais les gens croient que les trains roulent toujours, même lorsque les compagnies aériennes annulent des vols et que les routes glacées paralysent autobus et voitures. Dans de telles conditions, les trains connaissent aussi des difficultés. Et s'ils sont vieux, ils tombent parfois en panne. Mais les trains se rendent presque toujours à destination, alors que les autres modes de transport en sont incapables.

Si vous vous rappelez bien, VIA réussissait à se rendre à destination l'an dernier, malgré tous les problèmes de mauvais temps. Nos trains étaient certes en retard, mais ils ont complété le voyage, alors que d'autres transporteurs ont dû abandonner.

Cette année, nous avons pris les dispositions voulues pour mieux vous servir. Nous aimerions bien sûr n'avoir que des trains neufs à vous offrir pour Noël. Le gouvernement l'a annoncé mais nous ne les recevrons pas à temps. Nous aurons cependant, plus que jamais, du matériel neuf pour vous transporter durant les Fêtes.

Avec le CP et le CN, dont nous utilisons les voies, nous avons pris des mesures spéciales pour que votre Noël soit plus agréable. Nous garderons des voitures-coach et des trains en réserve, du personnel supplémentaire sera en alerte, des équipes d'entretien seront au poste 24 heures sur 24, sans parler d'autres mesures de soutien. Tous les employés de VIA, dans nos gares et nos trains s'affairent aux derniers préparatifs qui vous assureront un bon voyage.

Si le temps est plus clément qu'au dernier Noël, les choses devraient bien se passer. Si l'hiver fait des siennes comme l'an dernier, et que tous les autres modes de transport abandonnent la partie, encore une fois, les trains VIA continueront de rouler; peut-être avec quelque retard, mais ils vous mèneront à destination.

Bref, nous faisons tout notre gros possible pour vous, même si nos trains ne sont pas tous neufs. Le nouveau matériel s'en vient. Voyagez avec nous. Nous ferons de notre mieux pour être ponctuels, vous offrir tout le confort disponible et vous traiter avec courtoisie. Nous ne serons peut-être pas parfaits, mais nous fournirons le maximum d'efforts.

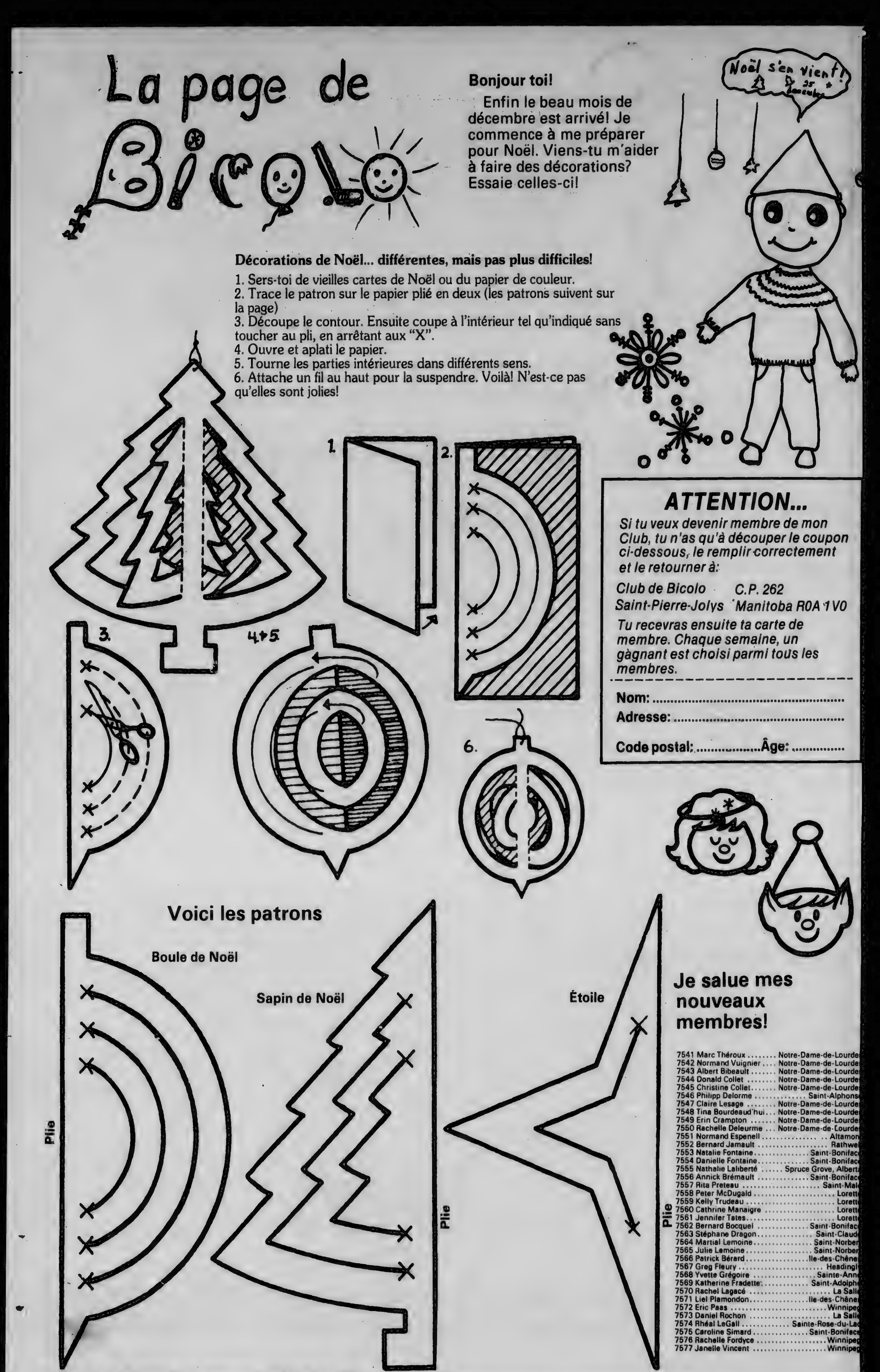
Nous vous demandons cependant une chose: réservez vos places avec VIA aujourd'hui. N'attendez pas à la dernière minute. Si nous pouvons mieux évaluer nos charges à l'avance, nos services en seront d'autant meilleurs, et les mauvaises surprises, plus rares.

Que vous preniez le train ou non, VIA vous souhaite de Joyeuses Fêtes!



VIA Rail Canada

Pour réservations de voyages au temps des Fêtes, appelez votre agent de voyages ou VIA à : 1-800-361-6180



La page de Bicolo

Bonjour toi!

Enfin le beau mois de décembre est arrivé! Je commence à me préparer pour Noël. Viens-tu m'aider à faire des décorations? Essaie celles-ci!

Décorations de Noël... différentes, mais pas plus difficiles!

1. Sers-toi de vieilles cartes de Noël ou du papier de couleur.
2. Trace le patron sur le papier plié en deux (les patrons suivent sur la page)
3. Découpe le contour. Ensuite coupe à l'intérieur tel qu'indiqué sans toucher au pli, en arrêtant aux "X".
4. Ouvre et aplati le papier.
5. Tourne les parties intérieures dans différents sens.
6. Attache un fil au haut pour la suspendre. Voilà! N'est-ce pas qu'elles sont jolies!

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

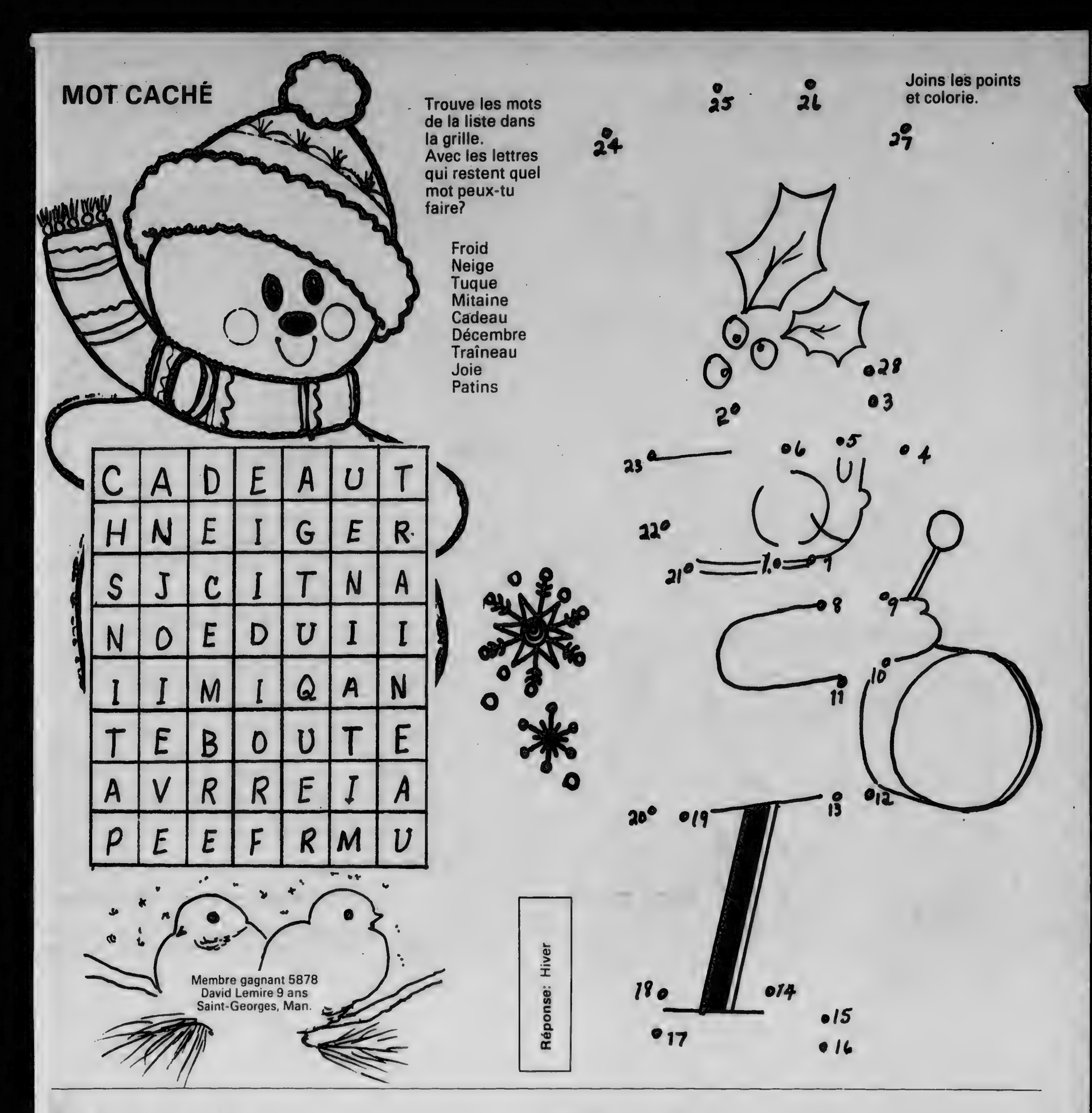
Adresse: ....

Code postal: .... **Âge:** ....

Voici les patrons

Je salue mes nouveaux membres!

7541 Marc Théroux .... Notre-Dame-de-Lourdes
7542 Normand Vuignier .... Notre-Dame-de-Lourdes
7543 Albert Bibeault .... Notre-Dame-de-Lourdes
7544 Donald Collet .... Notre-Dame-de-Lourdes
7545 Christine Collet....... Notre-Dame-de-Lourdes
7546 Philipp Delorme .... Saint-Alphonse
7547 Claire Lesage .... Notre-Dame-de-Lourdes
7548 Tina Bourdeaud'hui... Notre-Dame-de-Lourdes
7549 Erin Crampton .... Notre-Dame-de-Lourdes
7550 Rachelle Deleurme ... Notre-Dame-de-Lourdes
7551 Normand Espenell .... Altamont
7552 Bernard Jamault .... Rathwell
7553 Natalie Fontaine................ Saint-Boniface
7554 Danielle Fontaine............... Saint-Boniface
7555 Nathalie Laliberté ...... Spruce Grove, Alberta
7556 Annick Brémault .... Saint-Boniface
7557 Rita Preteau .... Saint-Malo
7558 Peter McDugald .... Lorette
7559 Kelly Trudeau .... Lorette
7560 Cathrine Manaigre .... Lorette
7561 Jennifer Tates............................ Lorette
7562 Bernard Bocquel .... Saint-Boniface
7563 Stéphane Dragon................. Saint-Claude
7564 Martial Lemoine.................. Saint-Norbert
7565 Julie Lemoine..................... Saint-Norbert
7566 Patrick Bérard.................. Ile-des-Chênes
7567 Greg Fleury .... Headingley
7568 Yvette Grégoire .... Sainte-Anne
7569 Katherine Fradette.............. Saint-Adolphe
7570 Rachel Lagacé .... La Salle
7571 Liel Plamondon................. Ile-des-Chênes
7572 Eric Paas .... Winnipeg
7573 Daniel Rochon .... La Salle
7574 Rhéal LeGall .... Sainte-Rose-du-Lac
7575 Caroline Simard .... Saint-Boniface
7576 Rachelle Fordyce .... Winnipeg
7577 Janelle Vincent .... Winnipeg



Membre gagnant 5878
David Lemire 9 ans
Saint-Georges, Man.

Sainte-Agathe

Session Alpec préparatoire

La communauté chrétienne de Sainte-Agathe accueillait encore les gens de Moris, Aubigny, Saint-Jean-Baptiste, Letellier et d'ailleurs pour préparer ensemble ce temps fort de l'année liturgique, l'Avent de Noël.

C'était une réussite puisqu'il y avait environ 80 personnes réunies à l'école de Sainte-Agathe. Les animateurs de la session du 13 novembre ont aidé à donner le ton de la présence prochaine de Noël à l'occasion des célébrations du dimanche, sous le thème "Puisqu'il est avec nous...". C'est le temps des retrouvailles.

Dans le temps de l'Avent nous apprenons à redécouvrir Dieu, puisqu'il est si facile de l'oublier dans nos vies mouvementées. C'est le temps du nouveau. C'est aussi le temps des témoins. Dieu est difficile à reconnaître. A première vue, les miracles sont rares.

Dieu vient tout simplement par des témoins. Il se tient parmi nous, mais nous ne le connaissons pas. Laissons Dieu se révéler dans ses témoins, qui nous côtoient chaque jour de notre vie. C'est le temps de la foi. Nous rêvons toujours d'un Dieu à notre mesure et à notre image. Mais Dieu échappe à nos caprices et se révèle toujours différent de nos attentes. Laissons-nous surprendre par Lui.

Noël, c'est le temps de la fête. Noël, une nuit comme les autres. Au-delà des cadeaux et des rites, c'est une nuit où le Seigneur peut venir vers nous. Laissons-nous émouvoir par la fête de Jésus. Le Dieu que nous attendons à Noël est déjà parmi nous.

L'assistance était ensuite invitée à se joindre à un des groupes suivants pour le travail d'équipe: pour les lecteurs (Atelier de la Parole de Dieu) animé par l'abbé Marcel Carrière; pour la chorale et ceux qui peuvent chanter (Atelier de chants d'assemblée) sous la direction de Soeur Agathe Dorge et son équipe; pour le décor (Atelier d'environnement et décor) animé par l'abbé Paul Campeau; pour tous les parents (Comment intéresser les enfants à se préparer à Noël) animé par Michèle Freynet-Arbez de Sainte-Anne-des-Chênes, qui a motivé les jeunes enfants de 3 à 12 ans.

Thérèse DUSMESNIL

Salle Ile-des-Chênes
Chevaliers de Colomb
BINGO
Tous les lundis à 20h00
Gros lot de 500$
"Wee House" en partant de 50$
(plus 15$ par semaine)

Transcona

La chorale de l'Assomption prépare assidument Noël

Depuis la mi-novembre la chorale de l'Assomption répète tous les dimanches, entre les messes de 10h00 et midi, pour la messe de minuit de Noël.

Suzanne Dienstbier a bien voulu accepter de diriger la chorale qui compte une vingtaine de personnes. Comme l'an passé, il y aura un quart d'heure de musique de Noël avant la messe de minuit. Les jeunes qui désireraient participer sont priés de donner leur nom à la directrice ou encore à l'organiste le plus tôt possible.

Le bazar paroissial du 25 novembre, organisé par la LFC de l'Assomption, fut un succès tant par le nombre de gens venus d'un peu partout, que par les recettes qui se chiffrent à 3 670$, soit une centaine de dollars de plus que l'an passé.

Les gagnants des divers tirages furent: tombola - 100$ Diane Tétrault; cafetière automatique Léonie Lamoureux; 50$ Julie Chartier; poupée bout de choux Irène Collette couverture crochetée Robert Trist (Sioux Lookout).

Autres tirages: couverture M. Duval; ourson Rita Lamoureux; draps de lit Viviane Grande; tables TV M. Brennan; bocal à biscuits et bouquet de table Lucille Bélanger, couteaux bifteck Renée Still; ensemble de vaisselles L. Kérouantin; gâteaux forêt noire Emma Chaput et Kristen Pachet; gâteaux de Noël Ron Beaudin; veste d'homme Odile Gérardy; ampoule à dépanner Roger Sénébal; sac à voyage Daniel Laurencelle; 30$ en certificats d'achat Lina Parent.

Par ailleurs, lors de la réunion mensuelle de novembre, les membres de la LFC de l'Assomption ont décidé d'annuler le souper de Noël pour cette année et de remettre l'argent destiné à cette événement, soit 500$ aux affamés d'Éthiopie.

Enfin, comme l'an passé, notons qu'il y aura deux concerts de Noël à l'école Centrale mettant en vedette les élèves de la maternelle à la 3e année. Les dates à retenir sont: mardi 18 décembre et mercredi 19 décembre, à 19h30, dans le gymnase.

Hélène BLAIS

LOCATION... TÉL.: 233-1863
"MICROWAVE OVENS"
(Fours aux micro-ondes) et téléviseurs
Appelez Aurèle Dupuis
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, Saint-Boniface
Du lundi au samedi - 9h à 18h

L'école a ramené sa part de distinctions

C'était le temps du festival de poésie du district Marquette la semaine du 19 au 23 novembre.

Comme à tous les ans, dans la section anglaise, l'école Saint-Lazare en fait partie ainsi que les écoles de Russell, Foxwarren, Binscarth, Birtle et Rossburn.

Au théâtre de Binscarth, 48 élèves de Saint-Lazare (maternelle à la 9e année) se sont rendus pour interpréter une poésie solo. D'autres s'y rendirent pour: choeur parlé, poésie en duo, trio ou quatuor ou théâtre de lecture.

L'école a eu sa part de gagnants! Il y eut le groupe d'élèves de la 7e - 9e année dans la classe "Reader's Theatre", et le quatuor de Carmelle Fouillard, Carmen Tremblay, Daniel Simard et Stéphane Chartier avec leur interprétation de "Railroad Rêverie". En poésie solo, les suivants se placèrent en première place. Greg Fouillard (maternelle), Graham Hodgson (4e), Jacqueline Chartier (6e), et Carmelle Fouillard (7e).

Les deux dernières journées de la semaine, les 22 et 23 novembre, avaient été réservées à la section française qui se déroulait à l'école Saint-Lazare. Le juge, Lucie Norman, a écouté 76 récitations de poèmes (57 l'an dernier) 5 choeurs parlés, plus une pièce de théâtre et un mime.

Les gagnants de chaque niveau furent les suivants: Stéphanie Simard (maternelle), Jennifer Schreyer (1e), Christopher Fouillard (2e), Jamie Rittaler (3e), Graham Hodgson (4e), Yvon Deschambault (5e), Stéphane Chartier (6e), Viviane Simard (7e) et Josée Chartier (9e). Viviane Simard a aussi été recommandée pour aller à Brandon en juin prochain.

Pour la première fois au festival, il y eut une section pour "l'art visuel". Dessins, peintures, murales, mobiles, photographies, tricots et bien d'autres furent jugés et critiqués par une artiste d'Ochre River, Marlene Jacobs. De Saint-Lazare, la maternelle et 4 jeunes artistes prirent part au concours. C'est un bon commencement.

Annette et Omer CHARTIER



Élèves gagnants lors du festival de poésie qui se déroulait à Binscarth (anglais)et à Saint-Lazare (français).

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Calendrier

Réunion du comité culturel, lundi 10 décembre, à 20h30, au sous-sol de l'église.

Réunion mensuelle de l'association athlétique, mardi 11 décembre, à l'arène à 18h30.

FORMATION
CONSULTATION
INFORMATION
Votre voie vers la réussite en affaires
BFD

En tant que société de la Couronne, notre mandat est de favoriser la réussite des petites et moyennes entreprises. Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD. Peut-être votre entreprise pourrait-elle profiter de nos services? Voici comment.

Vous savez qu'une saine gestion, c'est la base d'une entreprise. C'est pourquoi nous vous offrons des services de gestion. Des services qu'aucune autre institution financière ne vous offre. À vous de choisir! Séminaires de gestion, séminaires conjoints élaborés avec des associations, ateliers, cliniques de gestion, cours de gestion des affaires, notre Service d'information à la petite entreprise qui fournit de précieux renseignements sur les programmes gouvernementaux, ou CASE (Consultation au service des entreprises). Avec CASE, des gens d'affaires à la retraite mettent à votre disposition l'expérience, qui leur a valu leur propre succès. Il n'en tient qu'à vous d'en profiter au maximum.

Appelez-nous dès aujourd'hui. Sans frais.
1-800-361-2126
en C.B. 112-800-361-2126

The Bank offers its services in both official languages.

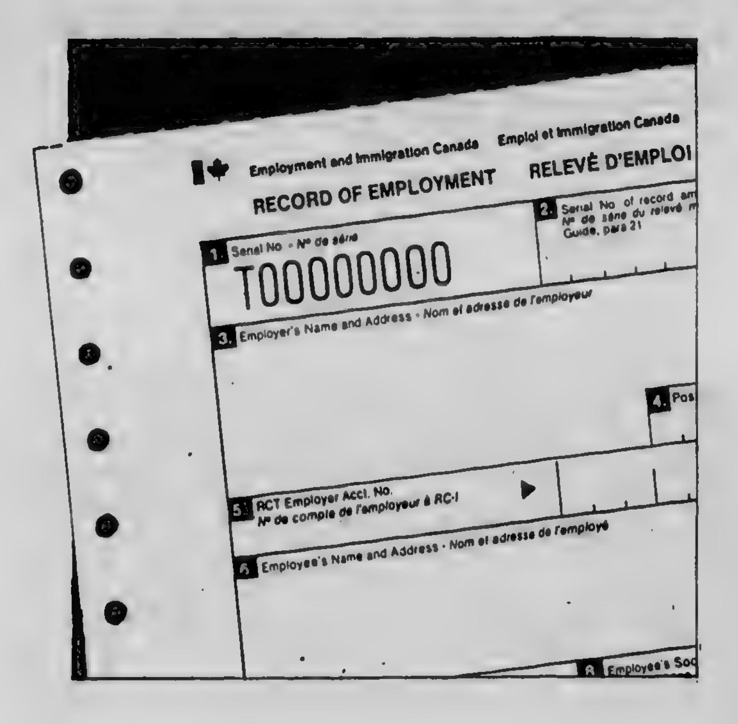
ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE


Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank
Canada

COMPTABLES DE BUREAU
ET COMMIS DU SERVICE
DE LA PAIE

SÉMINAIRE

Comment compléter le relevé d'emploi pour le programme d'assurance chômage



Sujets traités:

- Pourquoi le relevé d'emploi est-il émis.
- Quand émettre le relevé d'emploi.
- Comment compléter le relevé d'emploi mensuellement, bimensuel, à demi-mois et pour vente à commission.

Le Centre d'emploi métropolitain du Canada vous offre des séminaires gratuitement à ces sujets durant les deux mois suivants. Pour plus de renseignements et réservations, composez le 949-2511.


Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada
Canada

La **vie sociale** est un service offert gratuitement

NÉCROLOGIES 100 mots: **10$** 200 mots: **20$**

Nécrologie

M. Joseph Tougas

Paisiblement à l'hôpital Saint-Boniface, lundi le 29 octobre est décédé M. Joseph Tougas de Saint-Boniface anciennement de Haywood (Man). Il était âgé de 92 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Victoria (née Potvin) cinq garçons: René d'Ottawa (Ont); George de North Bay (Ont); Maurice de Victoria (C.-B.) Jean-Léon de Saint-Vital et Gilles de Toronto (Ont). Une fille, Georgette Tougas-Montsion de Haywood.

Sa première femme Marie-Louise (née Courchaine) le précéda dans la tombe en 1970 ainsi que Roland Tougas en 1948 et Rolande (Tougas) Rey en 1973. Trois soeurs: Angeline (Tougas) Aubin, Marie Rose Tougas s.g.m., Cécile Tougas s.g.m. et un frère Arthur de Penticton (C.-B.)

La famille remercie les parents et les amis pour leur témoignage de sympathie.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Haywood, vendredi le 2 novembre. L'abbé Chaput célébra la messe de la Résurrection accompagné de l'abbé Bouchard de Saint-Claude et l'abbé Aubin de Saint-Boniface, neveu du défunt.

Les porteurs étaient Donald, Denis et Arthur Rey, Guy Ouimet, Denis Dion et Gille Montsion, tous petits-enfants du défunt.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

REMERCIEMENT

Nous désirons remercier tous ceux qui nous ont témoigné leurs sympathies lors du décès de notre cher disparu, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, aussi ceux qui ont apporté des gâteaux (etc), la chorale, l'organiste, les servants de messe, les porteurs, ainsi que les dames qui ont préparé et servi le goûter.

Merci tout spécialement aux abbés Chaput, Bouchard et Aubin.

Famille Tougas, Montsion, Rey.

Angèle V. Kolly Gillioz (née Sauteur)

Paisiblement à l'hôpital Princesse Elizabeth, le 20 décembre 1984, est décédée Mme Angèle Gillioz, à l'âge de 77 ans. Née à Notre-Dame-de-Lourdes, elle a demeuré à Banff, Sudbury, Kimberley et Saint-Boniface. Elle était veuve de M. Louis Kolly, 1933 et M. Albert Gillioz, 1977.

Elle laisse dans le deuil, sa fille Denise Kotowich et son mari Ed; quatre petits-enfants, Alan et sa femme Debbie, Kenneth, Janelle et Sherril-Ann. Deux soeurs et un frère de Lourdes: Mmes A. Chaperon et A. Kolly, M. Victor Sauteur et sa femme Hélène. Un frère Paul et sa femme Louise de Fraser Lake, en Colombie-Britannique et deux beaux frères, M. Constant Tell et Marcel Kolly de N-D-L. Elle fut précédée par son frère aîné Léon Sauteur. Aussi de la parenté: Irène Kotowich (Verstraete), Eva Johnston (Perron) et autres au Canada, en Suisse et en France.

Les prières ont eu lieu en la chapelle funéraire Coutu, le 23 novembre. La messe de la Résurrection, le lendemain, en l'église de la Sainte Famille, suivi de l'enterrement au cimetière de Saint-Boniface. Le révérend père Léonce Aubin était le célébrant. M. et Mme Roland Bazin ont chanté à la messe. Les porteurs étaient: Messieurs Antoine et Marcel Charrière, Ernest et Edgar Delaquis, Gérard Dugas, Joachim Dupasquier.

Au lieu de fleurs, les contributions à la société du Cancer (Manitoba) ont été gracieusement acceptées à la douce mémoire d'Angèle, mère et grand'mère bien aimée.

La famille remercie les parents et les amis pour leurs témoignages de sympathie.

NOMINATION

LE GROUPE CN



Louise Piché

Louise Piché est nommée vice-présidente adjointe, équité en matière d'emploi, Ressources humaines, Affaires générales. C'est ce qu'annonce Maurice LeClair, président-directeur général du Canadien National à Montréal.

Le poste nouvellement créé est assorti du mandat d'assurer l'équité des femmes en matière d'emploi et de promouvoir l'embauche et l'avancement des femmes à tous les niveaux au CN et dans toutes ses compagnies du Canada. La nomination entre en vigueur immédiatement. Mme Piché relève du vice-président aux Ressources humaines, Jean Pierre Laroche.

Commission de la Fonction publique du Canada **Public Service Commission of Canada**

Ingénieur de conception, installations électroniques

Transports Canada
Edmonton (Alberta)

La section des télécommunications et de l'électronique de l'Administration canadienne des transports aériens (ACTA) Transports Canada, fournit de l'expertise en génie de conception pour les installations électroniques qui soutiennent le transport aérien.

Nous cherchons des ingénieurs en conception d'installations électroniques pour assurer la mise au point de la conception et des spécifications détaillées de systèmes, la conception de circuits électroniques et la conduite d'essais de rendement relatifs aux systèmes d'atterrissage par instruments, aux radiophares omnidirectionnels sur ondes métriques, aux radiogoniomètres à très haute fréquence, aux radiophares non directionnels, aux systèmes de radar, aux systèmes de communications à haute, très haute et hyperfréquence, aux systèmes de communications/contrôle de poste à poste et à de nombreux autres domaines de l'électronique et des télécommunications.

Vous cherchez un poste à la mesure de votre formation et de votre expérience. Vous possédez un diplôme en génie électronique d'une université reconnue, ou vous êtes admissible au titre d'ingénieur en génie électronique au Canada. Vous avez, de plus, acquis de l'expérience dans la conception et l'essai d'installations électroniques moyennes reliées au transport aérien.

NOTE : Nous considérerons la nomination à un niveau inférieur de candidats qui ne possèdent pas l'expérience demandée, mais qui satisfont aux exigences académiques et professionnelles.

Nous offrons aux candidats pleinement qualifiés une rémunération située entre $35,088 et $41,120. Pour ce qui est des nominations à un niveau inférieur, la rémunération offerte se situe entre $23,306 et $32,776, selon les compétences.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 61-4523-1(1143), à:
Delilah St. Arneault (403) 420-3144
Commission de la Fonction publique
2e étage, 9707, 110e rue
Edmonton (Alberta) T3K 2L9

Date limite: le 15 décembre 1984
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada



Commission de la Fonction publique du Canada **Public Service Commission of Canada**

Ingénieur Mécanicien

Ministre de la Défense Nationale
Quartier Général du Commandement Aérien
Winnipeg (Manitoba)

Nous recherchons les services d'un ingénieur mécanicien hautement qualifié qui se joindra à notre équipe professionnelle d'ingénieurs, d'architectes, et de techniciens. Il incombera au titulaire de concevoir des systèmes mécaniques, y compris ceux rattachés aux services publics, dans nos nombreux bâtiments. Il collaborera étroitement avec le personnel militaire et civil et assumera un rôle de direction auprès des experts-conseils travaillant pour le Ministère. La compétence du titulaire dans les domaines de la conception de systèmes C.V.C., d'installations de plomberie et d'équipement de protection contre les incendies en vue de travaux de rénovation et de construction sera utilisée de façon efficace dans le cadre des programmes de construction et d'entretien des bases et stations du Commandement aérien partout au Canada.

Le titulaire doit posséder un diplôme universitaire, avec spécialisation en génie mécanique, et être admissible à un ordre d'ingénieurs professionnels au Canada. Le curriculum vitae du candidat devra montrer sa vaste expérience de la conception de systèmes mécaniques de bâtiments. La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nous offrons un traitement qui varie de 41 223 $ à 47 812 $

Envoyer votre curriculum vitae et votre demande avec la mention du numéro de concours
S-84-51-4284-0625-(W6F) à :
Kenneth A. Graham
Agent de dotation
Commission de la fonction publique du Canada
286, rue Smith, pièce 500
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K6
Téléphone : (204) 949-6210 (service en anglais)
(204) 949-2486 (service en français)
(204) 949-6066 (visuor)

Date limite : le 21 décembre 1984

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Commission de la Fonction publique du Canada **Public Service Commission of Canada**

Chef, Voies Ferrees et Passages à Niveau

Commission canadienne des transports
Saskatoon (Saskatchewan)

Nous requérons les services d'un spécialiste chargé de l'inspection des travaux de génie réalisés en vertu du programme de remise en état des voies d'embranchement et du programme de vérification des activités d'entretien des embranchements utilisés essentiellement pour le transport du grain; le titulaire gère également le programme de passages à niveau de la division de l'Ouest et s'occupe des demandes de déplacement de voies ferrées et d'autres présentations.

Le titulaire doit posséder un diplôme acceptable avec une spécialisation en génie d'une université reconnue et avoir acquis une solide expérience de l'entretien des voies ferrées.

La comité des transports par chemin de fer, un organisme de la Commission canadienne des transports, est responsable de la réglementation des compagnies ferroviaires en activité en vertu des lois fédérales et veille à garantir l'efficacité, l'économie, le fonctionnement approprié et sécuritaire de réseaux de transport ferroviaire canadien.

La traitement varie de 47,273 $ - 54,957 $.

Envoyer votre curriculum vitae ou votre demande à la personne ci-dessous en mentionnant le nº de référence S-84-52-0227-0610 (W6F).
Doug Kenney
Commission de la Fonction publique du Canada
1867, rue Hamilton, Pièce 1010
Regina (Saskatchewan)
S4P 2C2
Numéro de téléphone: (306) 359-5720
Après les heures de bureau: (306) 359-5720
Aide téléphonique pour les sourds: (306) 359-6719

Date limite: le 19 décembre 1984
Information is available in English by contacting the above person.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Nécrologie

Mme Marie Rose Bohémier

Mme Marie Rose Bohémier (née Caron) est décédée le 5 novembre 1984 à l'âge de 97 ans. Née le 24 avril 1887 à Saint-Charles, Man. Elle fut précédée par son premier mari Eugène Rochon et son fils Roland Rochon et aussi par son deuxième époux Hyacinthe Bohémier, un fils Louis et deux filles: Annette et Florence Mc Mahon.

Elle laisse dans le deuil deux fils Gérard et Henri, trois filles Juliette Régnier, Solange Régnier et Marcelle Mc Caughan. Deux belles-soeurs Jeanne West et Soeur Julie St Jean (Cyprienne, fille de la croix). Un frère, Père Martial Caron S.J. 26 petits-enfants, 37 arrière-petits enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

La famille remercie les parents et les amis pour leur témoignage de sympathie.



Transport Canada

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, B.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en envoyant le dépot exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET: 2352-84-13
AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, INSTALLATION DE DISJONCTEURS PRIMAIRES ET TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG, WINNIPEG (MANITOBA)

Date limite: **Le 20 DÉCEMBRE 1984 À 14H00, HEURE LOCALE.**

DÉPÔT: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

RÉUNION D'INFORMATION: LE 11 DÉCEMBRE 1984 À 10H00, HEURE LOCALE, salle de conférence, pièce 403, bâtiment de l'administartion, aéroport international de Winnipeg.
On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

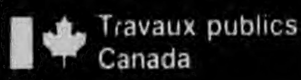
Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: communiquer avec M. Garrett Norsworthy, Underwood McLellan Ltée, 1479, Place Buffalo, Winnipeg (Manitoba), R3T 1L7, téléphone: (204) 284-0580.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composer le (204) 949-4329.

Canada



Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372.

PROJET
No. 000894 - pour REVENUE CANADA IMPÔT
Winnipeg (Manitoba)
Centre des données fiscales
Installer un plafond suspendu
Zone des services mécaniques

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: **le mercredi 19 décembre 1984**
Dépôt: **Néant**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La Broquerie Lumber (1978) Ltd.
C.P. 160, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0

ALLIED HARDWARE

Achetez directement du producteur et économisez

AIMÉ TÉTRAULT
LOUIS TÉTRAULT

Tél.: 424-5373
424-5361
Winnipeg: 284-2081



Administrateur(trice)

requis(e) pour le 1er janvier 1985 à plein temps à l'Accueil colombien

Sous la direction du conseil d'administration:

- Administrer le foyer, ses 147 suites et locaux.
- Coordonner les activités et programmes internes et externes des résidents.
- Profiter des services offerts aux aînés par le gouvernement ou autres organismes.
- Gérer tout le personnel.
- Intégrer et coordonner les activités avec la Résidence Langevin.
- Préparer le budget d'opération.
- Organiser un service de bénévolat.
- Surveiller et assurer un bon rendement au restaurant.
- Voir aux admissions et départs des résidents.
- Servir d'agent de liaison.

Qualifications

- Expérience dans les services sociaux et connaissance en gérontologie sont un atout.
- Disponibilité et amabilité naturelles pour aînés.
- Expérience dans la programmation et service pour les aînés.
- Bonne connaissance des deux langues officielles parlées et écrites.

Salaire à négocier.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au

Président
Accueil colombien
200, rue Masson
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3G1



Transport Canada

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, B.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en envoyant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-45

DOSSIER K-4567
RÉPARATION DU SYSTÈME DE BALISAGE DU MONT MCKAY, THUNDER BAY (ONTARIO)
DATE LIMITE: le 20 DÉCEMBRE 1984 à 14h00, HEURE LOCALE
DÉPÔT: Chèque bancaire ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

RÉUNION D'INFORMATION: Le 10 DÉCEMBRE 1984 À 14h00, HEURE LOCALE, bâtiment de l'aérogare, aéroport de Thunder Bay, Thunder Bay (Ontario)

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et Thunder Bay (Ontario)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire visé tiré à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique s'adresser à:

M. J.R. Kane, ing.
C.D. Howe Central Ltd
95, rue North Cumberland
P7B 5G6

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composer le (204) 949-4329.

Canada



Rendement exceptionnel

CHUCK ARCHAMBAULT

L'école Lagimodière de la Division Scolaire Rivière-Seine
est à la recherche d'un

professeur

à .75 du temps pour janvier 1985.

Ce professeur oeuvrera en 5e année. Aussi nous sommes à la recherche d'un professeur à plein temps en 4e année pour janvier 1985 pour remplacer un professeur en congé de maternité. Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle Noëlla Gauthier
Lorette, Manitoba
R0A 0Y0
Téléphone: 1-878-3621

Travaux publics Canada — Public Works Canada

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées au Chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11h30, heure normale des Rocheuses, le jour de la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET
No 150429 - Pour SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
Prince Albert (Saskatchewan)
Établissement pénitentiaire Saskatchewan
Bureau d'admission et de mise en liberté

Date limite: **le 20 décembre 1984**
Dépôt: **100$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e Rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Days, pièce 632, 220, 4e Avenue s.e., Calgary (Alberta); édifice Motherwell, pièce 1100, Regina (Saskatchewan); 2221, Hanslman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Fédéral, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary (Alberta), Saskatoon, Regina et Prince Albert (Saskatchewan) et Winnipeg (Manitoba).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leurs soumissions apr l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de Prince Albert, 3700, Marquis Road, Prince Albert (Saskatchewan), avant 14h00, heure normale du Centre, le lundi 17 décembre 1984, conformément aux dispositions du document du 7 août 1981 intitulé: "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construciton d'immeubles du gouvernement fédéral)".

Note: Une réunion d'information se tiendra à l'inten tion de tous les soumissionnaires le 10 décembre 1984 à 10h00, heure normale du Centre, dans la roulotte de Travaux publics Canada installée à l'établissement pénitentiaire Saskatchewan, Prince Albert (Saskatchewan).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues jusqu'à 14h00, le jour de la la date limite indiquée. Les soumissions devront être envoyées à l'Agent de Finance et d'Aministration des Travaux Publics Canada, 2221 Hanselman Crt., SASKATOON, Saskatchewan, S7L 6A8. Téléphone: 975-4672.

PROJET: **Bardy/Okemasis IR#161**, École et installations d'égoûts et d'adductions d'eau en Saskatchewan.

DÉPÔT: **250,00$**

DATE LIMITE: **15h. H.N.C. Le 17 janvier 1985.**

On peut obtenir les documents de soumission aux adresses suivantes: Chambre 200, 2ème étage, 9925 - 109ème Rue, EDMONTON, Alberta; Chambre 632, Édifice Harry Hayes, 220 - 4ème Avenue S.E., CALGARY, Alberta; 1100 Édifice Motherwell, 1901 Avenue Victoria, RÉGINA, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, SASKATOON, Saskatchewan; 201 Édifice Fédéral, 269, Rue Main, WINNIPEG, Manitoba; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des consulteurs sités à Edmonton, Calgary, ALBRETA, Saskatoon, Regina, Prince Albert, North Battleford, Moose Jaw, Swift Current et Lloydminster, SASKATCHEWAN, Winnipeg, MANITOBA, et Vancouver, COLOMBIE BRITANNIQUE.

Bureau dépositaire des soumissions: Les soustraitants pour les travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de Prince-Albert, situé au 3700 Chemin Marquis, Prince-Albert, Saskatchewan, avant 14h. H.N.C., Mardi le 15 janvier 1985, conformément aux dispositions du document intitulé: "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôts de soumissions " (projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220 - 4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta); 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1100 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan) sur versement du dépôt exigible.

PROJET
No. 000811 - pour ENVIRONNEMENT CANADA
Le Pas (Manitoba)
Pépinière provinciale de clearwater
Bâtiment abritant les semoirs en lignes

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg et Brandon (Manitoba).

Date limite: **le jeudi 20 décembre 1984**
Dépôt: **50,00$**

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h00, le mardi 18 décembre 1984 conformément aux dispositions du document intitulé - Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

INSTRUCTIONS

Le dépot afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission — Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Avis

Ottawa, le 3 décembre 1984
CRTC - Avis public 1984-290

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a été saisi de la demande suivante:

RÉGION DES PRAIRIES
SECTEUR DE WINNIPEG (Manitoba)

Demande (841805500) présentée par WINNIPEG VIDEON INCORPORATED en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant un secteur de Winnipeg, en augmentant le taux mensuel maximal autorisé de 6,10$ à 6,34$.

Le taux mensuel maximal actuellement en vigueur fut autorisé le 15 septembre 1983 (Décision CRTC 83-814).

La demande peut être examinée chez:

Winnipeg Videon Incorporated
651, rue Stafford
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2N9

Examen de la demande et des documents pendant les heures normales de bureau - À l'adresse locale indiquée dans cet avis, au Conseil Édifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec) K1A 0N2 [Tél.: (819) 997-2429] et au bureau régional de Winnipeg, Édifice The Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3 [Tél.: (204) 949-6306].

Intervention- Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil C.R.T.C., Ottawa [Ontario] K1A 0N2). De plus, l'intervenant DOIT signifier au requérant une copie exacte de son intervention, **au plus tard à la date limite ci-dessous**, et il DOIT joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pourquoi il y suggère des modifications. À remarquer que les interventions doivent être **reçues** à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

DATE LIMITE D'INTERVENTION:

Le 7 janvier 1985

Le Secrétaire général,
Fernand Bélisle

Canada


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement aux dépôt exigible.

PROJET
No. 615476-DI-001
Winnipeg (Manitoba)
Centre des données fiscales
CVorrection du facteur de puissance

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: **le mardi, 11 septembre 1984**
Dépôt: **25$**

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, le jour de la date limite indiquée Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e téage, B.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en envoyant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

Canada

ASSISTANTS AUX VENTES

NOUS RECHERCHONS DEUX AGENTS À TEMPS PARTIEL POUR REPRÉSENTER UNE COMPAGNIE PRESTIGIEUSE DE PUBLICATION À TORONTO ET DANS LA RÉGION ENVIRONNANTE.

Du matériel de référence de Paris récemment publié qui intéressera toutes les familles francophones.

Une expérience dans les ventes ou l'enseignement est avantageuse et un français et un anglais courants sont essentiels.

ENVOYEZ VOTRE CURRICULUM VITAE À:

ANDRÉ OWEN
ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
BOX 2249
CAMBRIDGE, ONTARIO
N3C 3N4

L'heure de tombée est
LE VENDREDI

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR CALM AIR INTERNATIONAL LTD. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM COMMERCIAL DE CALM AIR - AFIN DE MODIFIER LE PERMIS NO. A.T.C. 1433/63 (NS)

Le permis no. 1433/63 (NS) autorise Calm Air International Ltd. exerçant son activité sous le nom commercial de Calm Air à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3) afin de desservir les points Lynn Lake, South Indian Lake, Brochet, Ruttan Lake/Leaf Rapids, Thompson, Thicket Portage, Pikwitonei, Pukatawagan, Flin Flon, Granville Lake, Lac Brochet, Tadoule Lake, Churchill, Gillam, Kelsey, Oxford House, Gods Lake Narrow, Garden Hill, St. Theresa Point, Ilford, Shamatawa, Bird, York Landing et Le Pas, (Manitoba); Cullaton Lake, (Territoires du Nord-Ouest); et Co-op Point (Kinoosao) et Wollaston Lake, (Saskatchewan).

La condition no. 1 dudit permis autorise la titulaire dans son exploitation à utiliser des aéronefs à voilure fixe des groupes, A, B, C, et E; sauf pour la desserte du point Le Pas, Manitoba, où elle ne peut utiliser que des aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

La condition no. 2 dudit permis interdit la titulaire d'exploiter des vols directs entre Thompson et Le Pas, au Manitoba.

Par Ordonnance No. 1984-A-699 en date du 12 septembre 1984, le permis no. A.T.C. 1433/63(NS) a été suspendu pour un an suivant la date de cette Ordonnace en ce qui a trait à la desserte de Bird, (Manitoba).

La décision no. 7493 en date du 28 mars 1984 agréait à la requête présentée en vue de modifier ledit permis en ajoutant l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe D.

La décision no. 7802 en date du 5 janvier 1984 agréait à la requête présentée en vue d'ajouter l'autorisation de desservir Laurie River, (Manitoba) aux termes dudit permis.

La titulaire a maintenant demandé l'autorisation de modifier ledit permis:

(1) en vue d'ajouter l'autorisation de desservir Winnipeg, (Manitoba);

(2) en vue de modifier la condition no. 1 en vue de desservir Le Pas, (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe de groupe E;

(3) en vue d'annuler la condition no. 2.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 7 janvier 1985**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

B.W. Murray
Division des permis
pour le directeur suppléant
Direction de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N9

Canada

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY c.r.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay   Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6   957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.

· HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba   **956-2428**

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS   AUTOPAC



233-7760   233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba   338-7985

LES PETITES ANNONCES

GARDIENNE DEMANDÉE: Chez moi, deux filles, 4 ans et 6 mois. Position à temps partiel. Composez le 237-3093.
750-

VENTE PRIVÉE: Excellent revenu sur investissement. Endroit idéal, quartier tranquille, 3ème résidence à l'ouest de la rue Main sur l'avenue Alfred. Six (6) appartements (suite), deux étages, solide et en très bon état avec sous-sol complet. Garage double sur grand lot de 66 X 99 pieds. Revenu annuel 17 520,00$. Dépenses 5 642,78$, net 11 877,22$. Prix 65 000,00$. Personnes sérieusement intéressées seulement. Composez le 233-0999. Pas d'agent, SVP.
751-

COMÉDIENS: Le Ccfm recherche deux comédiens (masculins) pour la tournée des Voyageurs scolaires du 7 janvier au 22 février. Pour plus d'information veuillez téléphoner à Martial Tougas au 233-8972.
752-

ON RECHERCHE: Une personne avec expérience dans la fabrication de vin et de la bière à la maison pour un travail à temps partiel dans un magasin à Saint-Boniface. SVP écrire à La LIBERTÉ, boîte 25, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
753-

VENTE PRIVÉE: Duplex sur l'avenue St. John's à Winnipeg. Quinze (15) minutes de Saint-Boniface. Belle localité, tranquille et boisée. Bâtisse solide de 2 étages et demi. Installation électrique refaite (en neuf) toiture et fenêtres. Sous-sol complet. Revenu par mois 674,00$. Possibilité d'un autre appartement (suite). Prix 45 900,00$. Composez le 233-0999. Pas d'agent. SVP.
754-

VENTE PRIVÉE: Parc Windsor. Maison semi-détachée "side-by-side". 1 160 pieds carrés, trois (3) chambres à coucher, grand salon, système central d'air climatisé. Très bien entretenue. 49 900$. Composez le 255-7579 ou communiquez avec Robert au 774-3557.
755-

VEUT ENTREPOSER: On bâtit une nouvelle maison au printemps et maintenant on cherche à louer un garage jusqu'au mois de juin 1985 pour placer des meubles, des boîtes, etc. On cherche aussi à louer une maison ou un appartement à Saint-Boniface (de préférence au nord) pour les mois d'avril à juin 1985. SVP signaler 237-3220.
756-

À LOUER: Garçonnière, meublée, 1 chambre à coucher au 161, rue Dumoulin. 260,00$ par mois. Pour le mois de janvier. Composer le 775-3962 après 18h00.
757-

À VENDRE: Cordes de bois de chauffage. Composez le 267-2676 à Oakville.
738-

À VENDRE: Maison bungalow avec garage. 3 chambres à coucher, 2 chambres de bain, grand lot. Composez le 882-2219 (après 18h00) à Sainte-Agathe
739-

COUTURIÈRE: Avec beaucoup d'expérience, pour tout genre de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
749-

Chiropraticiens

Rendez-vous   Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes   Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba   Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker   Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig   264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication   Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins
de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant   Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main   334-0292



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: **255-2769**   Roland ou Paul
Tél: **474-1443** (voiture) **J1.23684**

Air climatisé   Ferblanterie
Gouttières   Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André   256-3340



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

Norwood Flats
Maison d'un étage, deux chambres à coucher, salle à manger, grande salle de récréation, 2½ chambres de bain. Garage de 2½ autos isolé, lot de 50 X 120 pieds.
Paul au 235-1550 ou 942-2491 code 4139 JBL REALTY.

À VENDRE, à Saint-Malo: endroit idéal, au coeur du village. Belle maison moderne, 2 ch. à coucher. Sont inclus: rideaux et quelques meubles. Prix modique de 23 000$.

RE/MAX, real estate inc.
LOT VACANT
Situé à dix minutes de Winnipeg dans un village français. Beau lot 70' X 157' inclus un puits pour l'eau. Prix: UNE AUBAINE à 10 900$. Croyez-moi!

SAINT—VITAL
Bonne maison, 1022 pieds carrés - 3 ch. à coucher. 2 salles de bain - pleine cave -garage. 62 900$.

SAINT—BONIFACE
Bon investissement! 8 suites pour moins de 200 000$. Bâtisse presque neuve.

S.V.P. appelez **Aline R. DANIS** au bureau 255-4204, rés. 257-2570.